

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

## BULLETIN

## BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX & DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES, 1603, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

### DE LA CALOMNIE ET DE LA MÉDISANCE

Le Saint-Esprit l'a dit : *Celui qui ne pèche pas par la langue est un homme parfait* ! Voici donc un titre qui devra intéresser bien du monde puisqu'il va précisément nous parler des péchés de la langue, soit sous forme de *Calomnie* soit sous forme de *Médisance*.

Le chapitre qu'on va lire est extrait textuellement de l'ouvrage que nous annonçons ci-dessous. C'est, pourrions-nous dire, et nous le disons, le catéchisme le plus instructif, le plus intéressant, le plus complet qui ait été publié jusqu'à ce jour. A part ce mérite, qui est de premier ordre, il en a un deuxième : celui de n'être pas trop volumineux, et même un troisième : d'être d'un prix peu élevé. Trois grandes qualités qui font que ce catéchisme devient de jour en jour de plus en plus populaire.

Maintenant lisez et jugez.

## CATECHISME DU CATECHISTE

OU

### EXPLICATION RAISONNÉE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

PAR

M. L'ABBÉ E. BARTHE et M. L'ABBÉ FABRE.

Ouvrage approuvé et recommandé par Mgr l'évêque de Rodez et Mgr l'évêque de Poitiers.

3e édition revue avec soin et contenant l'indication des passages de la sainte Ecriture.

2 vol. in-12 (1294 pp.)..... Prix franco : \$2.00

#### DE LA CALOMNIE ET DE LA MÉDISANCE.

D. Parmi les mensonges pernicieux quel est celui contre lequel il faut se tenir le plus en garde ?

R. La calomnie, qui consiste à imputer au prochain des fautes qu'il n'a pas commises, ou des défauts qu'il n'a pas ; ou bien, à exagérer ces mêmes fautes ou ces mêmes défauts : c'est là, en effet, le mensonge le plus odieux, puisqu'il attaque la réputation du prochain, laquelle, d'après la sainte Ecriture, est "un trésor préférable aux plus grandes richesses."

D. La calomnie est-elle toujours un péché grave ?

R. Elle est un péché grave de sa nature, puisqu'elle porte injustement préjudice au prochain dans ce qui lui est le plus cher ; et que si, d'après l'apôtre saint Paul, "les médisants sont exclus du royaume des cieux," à plus forte raison les calomnieurs. Mais le péché peut n'être que véniel, soit à cause du défaut d'avertance ou de volonté, soit à cause de la légèreté de la matière, quand la calomnie ne blesse que légèrement la réputation du prochain.

D. Qu'y a-t-il à remarquer à ce sujet ?

R. Qu'une calomnie qui ne blesserait que légèrement la réputation d'une personne du monde, peut blesser gravement celle d'un religieux, ou celle d'un prêtre, ou surtout celle d'un Evêque.

D. A quoi est tenu un calomnieur ?

R. 1o. A rétracter ce qu'il a dit de faux au sujet du prochain, et à lui restituer ainsi la réputation qu'il lui a enlevée ; — 2o à réparer tous les dommages qui en ont résulté, et qu'il a pu et dû prévoir : car l'auteur d'une injustice est obligé de dédommager, autant qu'il le peut, celui qui en a été la victime.

D. Ne peut-on pas faire tort à la réputation du prochain autrement que par la calomnie ?

R. On fait tort aussi à la réputation du prochain par la médisance. Elle consiste, en effet, à faire connaître, sans raison suffisante, une faute secrète ou un défaut secret du prochain. Or, chacun a droit à ce que sa réputation ne soit pas blessée par la révélation d'une faute ou d'un défaut secrets, dans l'esprit de ceux qui les ignorent.

D. Comment la médisance se rattache-t-elle à la calomnie ?

R. Elle se rattache à la calomnie : 1o en ce qu'elle porte préjudice au prochain dans ce qui lui est le plus cher, quoique d'une manière moins odieuse ; — 2o en ce qu'elle exagère souvent les fautes et les défauts du prochain ; et prend ainsi quelque chose du caractère de la calomnie.

D. Qu'y a-t-il à remarquer sur la définition de la médisance ?

R. Deux choses importantes.

D. Quelle est la première ?

R. Que lorsqu'il y a de justes motifs de faire connaître à d'autres le mal secret du prochain, il n'y a pas de médisance, puisqu'on ne blesse pas alors injustement sa réputation ; mais qu'il faut bien prendre garde de ne faire cette révélation qu'aux personnes à l'égard desquelles on a ce juste motif.

D. Quand peut-on par conséquent faire cette révélation ?

R. 1o Pour procurer l'amendement du coupable, qu'on ne croit pas pouvoir obtenir d'une autre manière ; — 2o pour demander conseil à un confesseur prudent, ou à une autre personne sage et discrète ; — 3o pour éviter un pareil dommage relatif au bien public ou même à un particulier : c'est ainsi, par exemple, qu'on peut donner des renseignements défavorables, mais conformes à la vérité, à une personne qui les demande et qui est suffisamment intéressée à les connaître.

D. Quelle est la seconde chose importante à remarquer ?

R. Qu'il n'y a pas de médisance, du moins grave, d'après le sentiment commun des théologiens, à faire connaître le mal du prochain à des personnes qui l'ignorent, quand ce mal est de notoriété publique soit de droit, soit de fait.

D. Que faut-il entendre par notoriété publique, soit de droit, soit de fait.

R. 1o Une chose est de notoriété publique de droit, quand la publicité résulte d'une sentence judiciaire quelconque.

2o Elle est de notoriété publique de fait, quand elle est connue d'un si grand nombre de personnes qu'il est moralement impossible qu'elle ne parvienne bientôt à la connaissance du public.

D. La médisance est-elle toujours un péché grave ?

R. Elle est un péché grave de sa nature : 1o parce que l'apôtre saint Paul nous enseigne que "les détracteurs sont odieux à Dieu et sont dignes de mort" ; et ailleurs, que "les médisants ne posséderont pas le royaume de Dieu" ; 2o parce que les Pères de l'Eglise la condamnent sévèrement, notamment saint Bernard qui dit que la détraction est un péché grave ; — 3o parce que la réputation, à laquelle la médisance porte atteinte, est la plus précieuse de toutes les propriétés. Mais elle peut, comme la calomnie, n'être qu'un péché véniel, soit à cause du défaut d'avertance ou de volonté, soit à cause de la légèreté de la matière, à laquelle il faut appliquer la remarque faite au sujet de la calomnie.

D. Est-ce un mal d'écouter la calomnie ou la médisance ?

R. C'est un mal dans certains cas, et non dans certains autres.

D. Dans quel cas est-ce un mal ?

R. 1o Quand on participe à la calomnie ou à la médisance, soit en y contribuant par des questions, ou par des paroles ou un air approbatif, qui encouragent l'auteur de la calomnie ou de la médisance, soit en se mêlant à la conservation de manière à la prolonger ; 2o quand on prend plaisir à la calomnie ou à la médisance ; — 3o, quand on peut l'empêcher et qu'on néglige de le faire ; — 4o quand on manque de reprendre, au moins indirectement, celui qui calomnie son prochain ou qui en médit.

D. Pourquoi en est-il ainsi ?

R. Parce que dans tous ces cas on manque évidemment à la charité, soit envers celui qui est l'objet de la calomnie ou de la médisance, soit envers celui qui en est l'auteur ; et que même, si on devient son complice en le portant efficacement à calomnier ou à médire, on pèche contre la justice et on devient responsable du tort causé au prochain.

D. Dans quels cas n'y a-t-il pas de mal à écouter une calomnie ou une médisance ?

R. Dans quatre cas différents.

D. Quel est le premier ?

R. Quand on n'écoute la calomnie ou la médisance que pour de justes motifs : par exemple, dans l'intérêt de celui qui est l'objet de la calomnie ou de la médisance ; ou dans son propre intérêt ; ou dans celui d'un tiers.

D. Quel est le deuxième ?

R. Quand on juge prudemment que si on défendait celui qui est l'objet de la calomnie ou de la médisance, ou bien si l'on en reprenait l'auteur il en résulterait plus de mal, ou que du moins cela ne servirait de rien : la raison en est qu'il faut toujours éviter un plus grand mal, et que nul n'est tenu de faire un acte inutile.

D. Quel est le troisième ?

R. Quand on a lieu de craindre de s'attirer un grave dommage en reprenant celui qui calomnie ou qui médit : car nous ne sommes pas obligés d'aimer le prochain plus que nous-mêmes.

D. Quel est le quatrième ?

R. Quand on n'ose pas le reprendre à cause de la crainte révérentielle qu'inspire sa qualité de supérieur, ou à cause du grand embarras que fait éprouver à cet égard la timidité du caractère : s'avouer, en effet, dans ce cas serait un acte de vertu extraordinaire, que celui qui est l'objet de la calomnie ou de la médisance n'a pas le droit d'exiger.

D. Quelle est la meilleure règle à suivre dans la conversation si l'on entend mal parler du prochain ?

R. Se retirer de la compagnie dans laquelle on dit du mal du prochain quand on le peut commodément ; ou bien tâcher de détourner adroitement la conversation sur un autre sujet ; ou bien encore, montrer par son silence ou par l'air de son visage, qu'on désapprouve ce qui blesse la réputation du prochain ; car il est écrit : "Le vent de l'aquilon dissipe la pluie, et un visage triste réprime la langue du médisant."

D. Pourquoi est-ce la meilleure règle à suivre, en général ?

R. 1o Parce que le plus souvent on ignore si le mal qu'on entend dire du prochain n'est pas assez public pour excuser la médisance ; — 2o parce que souvent aussi on ignore si celui qui médit n'a pas des motifs suffisants pour se le permettre ; — 3o parce que souvent encore on n'a pas espoir que la correction de la médisance soit utile : en effet il est trop ordinaire que celui qui fait la médisance

et qu'on reprend aggrave son péché en la développant, ou en donnant des preuves de ce qu'il a dit.

D. Que doivent faire ceux qui sont l'objet d'une calomnie ou d'une médisance ?

R. Ils doivent s'efforcer de les supporter patiemment, en vrais disciples de J.-C., "qui, lorsqu'on l'a chargé d'injures n'a pas répondu par des injures : quand on l'a maltraité, n'a point fait de menaces." Sans doute, on a le droit, et même souvent le devoir de repousser la calomnie, et de défendre sa réputation injustement attaquée ; mais il faut bien se garder de dépasser en cela de justes bornes, et surtout de rendre le mal pour le mal : car J.-C. a dit : "Faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous calomnient et vous persécutent."

#### DES DIVERS AUTRES PÉCHÉS QUI SE RATTACHENT AU MENSONGE PERNICIEUX.

D. Quels sont les divers autres péchés qui se rattachent au mensonge pernicieux ?

R. Ce sont les rapports dangereux, les adulations, les doutes, les soupçons et les jugements téméraires : les rapports dangereux et les adulations, parce qu'ils sont souvent accompagnés de paroles plus ou moins mensongères et nuisibles ; les doutes, les soupçons et les jugements téméraires, parce qu'ils peuvent être contraires à la vérité, et que s'ils sont communiqués à autrui, ils peuvent être pernicieux pour le prochain.

D. Que faut-il entendre par les rapports dangereux ?

R. Ce sont des rapports vrais ou faux que l'on fait en secret à quelqu'un pour lui apprendre ce qu'un autre a fait ou dit contre lui. C'est là un péché grave de sa nature, à cause du mal considérable qu'il peut produire, en troublant ou en altérant l'amitié ou la bonne harmonie qui existait entre des parents ou des amis ; mais il peut n'être que véniel soit à cause de la légèreté de la matière, soit à cause du défaut d'avertance ou de volonté dans celui qui le commet.

D. Que faut-il entendre par adulations ?

R. Ce sont des paroles exagérées, menteuses, par lesquelles on flatte quelqu'un, les fautes ou mêmes les vices de quelqu'un. C'est là aussi un péché grave de sa nature, puisqu'il tend à nourrir et à augmenter les passions désordonnées du prochain ; mais il peut n'être que véniel comme le rapport dangereux, et pour les mêmes raisons.

D. Que faut-il entendre par doute téméraire ?

R. C'est un acte de l'esprit par lequel, sans raisons suffisantes, nous suspendons notre jugement au sujet du mal que nous pensons du prochain, et que nous ne croyons ni vrai ni faux.

D. Que faut-il entendre par jugement téméraire ?

R. C'est un acte de notre esprit par lequel, sur quelques légères apparences, qui ne sont appuyées sur aucune probabilité, nous penchons à croire le mal que nous pensons d'autrui, quoique nous ne le regardions pas comme certain.

D. Que faut-il entendre par jugement téméraire ?

R. C'est un acte de notre esprit par lequel, sans raisons suffisantes, nous croyons comme certain et positif le mal que nous pensons du prochain.

D. Le jugement téméraire est-il un péché ?

R. Oui, le jugement téméraire est un péché, parce que le prochain a droit à ce que nous ne le jugions pas défavorablement sans raison suffisante, à ce que nous ne le condamnions pas ou que nous n'interprétions pas mal ses intentions, sans avoir pour cela un motif raisonnable, en proportion avec le mal et capable de déterminer un homme prudent. Aussi, J.-C. nous dit-il, dans l'Evangile : "Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés ; ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés."

D. Le jugement téméraire est-il un péché grave ?

R. C'est un péché grave de sa nature, puisqu'il porte atteinte à la justice et à la charité que nous devons au prochain. Mais il peut n'être que véniel soit à cause de la légèreté de la matière, soit à cause du défaut d'avertance ou de volonté.

D. Que faut-il pour qu'un jugement téméraire soit un péché grave ?

R. Il faut : 1o que ce jugement soit ferme et positif, et que par conséquent on regarde le mal qu'on pense du prochain comme indubitable ; — 2o que ce mal soit considérable et de nature à

# LA TOILETTE ORAGEUSE

(Extrait du livre intitulé : Contes à mon fils)

P A R

MARIE DE JOREL

AUTEUR DES CONTES A MA FILLE

1 vol. in-12 cartonné.....63

blessé gravement la réputation du prochain ;— 3o que ce jugement soit délibéré et pleinement consenti.

D. Les soupçons et les doutes téméraires sont-ils un péché grave ?

R. Les soupçons et les doutes téméraires sont un péché, puisque les uns et les autres, et les soupçons plus encore que les doutes, sont un manque de justice et de charité envers le prochain. Mais, d'après le sentiment du plus grand nombre des théologiens, si le doute ou le soupçon ne tombent que sur des fautes ordinaires, quoique en matière grave, ils ne sont qu'un péché véniel, parce qu'un tel doute ou un tel soupçon ne blessent pas gravement la réputation du prochain : il en serait autrement si quelque circonstance en augmentait la malice d'une manière considérable.

D. Qu'y a-t-il à remarquer à ce sujet ?

R. 1o Qu'il ne faut pas confondre les doutes et les soupçons téméraires avec ceux qui, loin d'être blâmables, sont des actes de prudence et même parfois un véritable devoir : tels sont, par exemple, les doutes et les soupçons des supérieurs, des maîtres et des pères de famille, chargés de veiller sur leurs inférieurs, dont ils doivent se défier, afin de les empêcher de faire le mal.

2o Qu'il ne faut pas confondre non plus le doute téméraire avec celui qu'on forme quand il s'agit d'éviter un dommage, ou de prendre des mesures pour se mettre à couvert du mal qui peut arriver. Ainsi, par exemple, celui qui reçoit dans sa maison un homme inconnu, un étranger peut prudemment pourvoir à la sûreté de son bien, comme il le fait à l'égard d'un homme dont la probité lui serait suspecte.

## DES DIVERS AUTRES PÉCHÉS QUI SE RATTACHENT A LA MÉDISANCE

D. N'y a-t-il pas des péchés qui se rattachent à la médisance ?

R. Oui, les affronts, les moqueries et les violations du secret se rattachent à la médisance, parce qu'ils sont tous de nature à blesser la réputation du prochain.

D. Que faut-il entendre par affront ?

R. Un outrage, soit de parole, soit de fait, adressé à une personne présente. Cet outrage peut être par lui-même, comme le vol et la rapine, un péché grave contre la charité et contre la justice ; mais il peut n'être que véniel soit à cause de la légèreté de la matière, soit par défaut d'advertance ou de volonté, soit à raison des circonstances.

D. Par quelles circonstances faut-il juger qu'une injure est grave ou légère ?

R. Pour juger de la gravité ou de la légèreté d'une injure on doit : 1o considérer non pas seulement la parole et le fait en eux-mêmes, mais encore la qualité de la personne qui injurie, puisque plus la personne qui est blessée dans son honneur est au-dessus de celle qui lui manque, plus l'injure est grave.

2o On doit aussi, comme dit saint Thomas, avoir égard à l'intention de celui qui fait l'affront : car elle peut être plus ou moins malicieuse, mais aussi plus ou moins excusable à cause de son ignorance.

D. Qu'y a-t-il à remarquer à ce sujet ?

R. Que dans certains cas un affront non seulement n'est pas un péché, mais est même un devoir, pourvu que les règles de la charité et de la prudence soient observées : c'est lorsqu'il s'agit de certains pécheurs qui ne peuvent être ramenés à leur devoir que par la sévérité. Ainsi, les supérieurs qui les repréhenent avec des paroles dures ne font que suivre le conseil que l'Apôtre donnait à Titus : « Réprenez-les fortement, afin qu'ils conservent la pureté de la foi. »

D. A quoi est tenu celui qui s'est rendu coupable d'un affront ?

R. Il doit le réparer puisque l'affront porte injustement atteinte à l'honneur du prochain, c'est-à-dire à un bien qui ne lui appartient pas moins que sa réputation, et qui ne lui est pas moins cher. Or, toute injustice doit être réparée quand il y a possibilité de le faire.

D. Comment doit-on réparer un affront ?

R. 1o Si l'injure a été publique, la réparation doit l'être également ;— 2o si celui qui a fait l'injure est le supérieur de la personne offensée, il doit lui donner des marques de sa bienveillance, des preuves d'une estime particulière, le prévenir par quelques témoignages d'affection ; 3o s'il est son égal, il doit lui témoigner du regret, et lui faire des excuses ; ou, du moins, employer toute autre démarche propre à opérer une réconciliation ;— 4o s'il est inférieur, il doit demander pardon à la personne injuriée, et faire connaître ses sentiments, autant que possible, à ceux qui en ont été les témoins.

D. Que faut-il entendre par moqueries ?

R. Des paroles ou des signes par lesquels on se raille de quelqu'un, on le tourne en dérision, de manière à l'offenser.

D. Qu'y a-t-il à remarquer à ce sujet ?

R. 1o Si l'offense est grave, ou si celui qui en est l'objet en éprouve une grande peine, la moquerie peut être un péché grave, comme blessant d'une manière considérable, le droit que chacun a d'être respecté dans son honneur, et le devoir

de la charité envers le prochain. Mais si l'offense et la peine de celui qui en est l'objet ne sont que légères, le péché est seulement véniel.

2o S'il ne s'agit que d'une simple raillerie qu'on se permet par manière de récréation, il n'y a pas de péché, à moins qu'on ne prévienne que celui qui en est l'objet en sera contristé.

D. Que faut-il entendre par violation du secret ?

R. L'acte par lequel une personne fait connaître à une ou à plusieurs autres ce qu'elle est obligée de tenir caché.

D. Combien distingue-t-on de sortes de secrets ?

R. On distingue le secret sacramental, le secret naturel, le secret promis, le secret confié, et le secret des lettres.

D. Qu'est-ce que le secret sacramental ?

R. C'est le secret relatif au sacrement de Pénitence, et qui oblige si gravement un confesseur qu'il pécherait mortellement s'il révélait le moindre péché d'un pénitent, ou s'il faisait de la confession un usage quelconque qui fût de nature à la rendre odieuse : car la violation d'un tel secret, grâce à Dieu, il ne s'est jamais vu d'exemple, serait un crime sans égal contre la justice et la charité, contre la religion et le bien des âmes.

D. N'y a-t-il que le confesseur qui soit obligé au secret sacramental ?

R. Toutes les personnes auxquelles par leur faute, ou par accident, est arrivée la connaissance de ce qui fait la matière de la confession, y sont par-là même obligées, et cela pour des raisons analogues à celles qui imposent au confesseur la loi inviolable du secret.

D. Que faut-il entendre par secret naturel ?

R. Le secret naturel a pour objet une chose qui n'est connue que d'une, de deux ou de trois personnes, ou, du moins, d'un si petit nombre qu'on ne peut la regarder comme notoire ni comme devant très probablement le devenir, et dont la divulgation serait de nature à nuire au prochain.

Ce que nous avons déjà dit sur la médisance montre assez dans quels cas la violation du secret naturel est un péché grave, ou un péché véniel.

D. Que faut-il entendre par secret promis ?

R. Le secret promis a pour objet une chose que l'on savait, et au sujet de laquelle on a pris l'engagement de se taire. Si en promettant le secret on avait eu l'intention positive de s'obliger gravement à le garder, la violation en serait évidemment un péché grave ; elle ne serait qu'un péché véniel dans le cas contraire, à moins que la nature ou les circonstances de la chose ne fissent de cette violation une faute considérable.

D. Que faut-il entendre par secret confié ?

R. Le secret confié a pour objet une chose cachée et dont on nous fait la confiance, soit à raison de notre état, soit à raison de notre qualité de parent ou d'ami. Toutes choses égales, le secret confié et accepté d'une manière expresse ou tacite impose une obligation plus stricte que le secret naturel et le secret promis ; et la violation d'un secret confié est un péché plus grave de sa nature que celle du secret promis ou du secret naturel.

D. Quelle en est la raison ?

R. La raison en est : 1o que la violation du secret confié ne dépend pas, comme celle du secret promis, de l'intention de celui qui s'engage à le garder ; mais qu'elle résulte de la convention expresse ou tacite en vertu de laquelle le secret est confié et accepté sous la condition qu'il sera gardé : 2o que la société est grandement intéressée au respect d'un tel secret, puisqu'elle éprouverait de graves dommages si les confidences qu'on fait, par exemple, à un médecin, à un avocat, ou même à un proche parent ou à un ami, et qui sont acceptées par eux, pouvaient être violées.

D. Y a-t-il des cas où un secret cesse d'obliger ?

R. Il cesse d'obliger : 1o quand la chose qui en est l'objet est devenue publique, parce qu'alors il n'a plus d'objet ;— 2o quand l'intérêt de la gloire de Dieu ou celui du bien public en exigent la révélation, parce que l'un et l'autre l'emportent sur un intérêt particulier. — 3o quand il s'agit de prévenir, pour soi ou pour autrui, un mal grave soit spirituel, soit temporel, parce qu'on n'a pu raisonnablement contracter l'obligation du secret avec un si grand inconvénient.

D. Que faut-il penser du secret des lettres ?

R. Que celui qui décaçhète ou lit une lettre qui ne lui est pas adressée commet un péché grave de sa nature, parce qu'il importe au plus haut point au bien public et au maintien des relations sociales que le secret des lettres soit respecté ; et que, d'ailleurs, la violation d'un tel secret peut avoir souvent les conséquences les plus funestes.

D. L'obligation de respecter le secret des lettres est-elle sans exception ?

R. Il y a exception : 1o quand on a pour ouvrir ou pour lire une lettre le consentement tacite ou raisonnablement présumé de celui à qui elle est adressée ;— 2o quand on sait ou qu'on présume raisonnablement que la lettre ne contient que des choses de peu d'importance ;— 3o quand on a pour cela quelque une des graves raisons que nous avons dit être suffisantes pour autoriser la violation d'un secret ;— 4o quand il s'agit d'une lettre écrite ou reçue par un inférieur sur lequel on a l'autorité paternelle, ou une autorité équivalente : car alors non seulement on le peut, mais souvent on le doit afin de remplir l'obligation de la surveillance.

Des maximes que l'on doit choisir, En voici deux qu'il faut chérir : Pour bien mourir, apprendre à vivre ; Pour bien vivre, apprendre à mourir.

\* \*

Nous vivons en Jésus-Christ par la mort de Jésus-Christ ; nous devons mourir en Jésus-Christ par la vie de Jésus-Christ.

(Petites lectures illustrées : \$4.70)

Le petit Edouard et le petit Albert étaient frères, mais leurs caractères ne se ressemblaient pas : Edouard faisait tout ce que sa maman lui disait ; il écoutait sa bonne et tous les gens qui s'occupaient de lui parce que sa maman le voulait, et que d'ailleurs, il était très content, et très reconnaissant qu'on se donnât la peine de faire pour lui ce qu'il ne pouvait pas faire lui-même. Aussi était-ce un véritable plaisir de le soigner. Pendant que sa bonne le lavait, le peignait et l'habillait, il se tenait bien tranquille, pour ne pas augmenter sa peine et ne pas lui faire perdre son temps, et quand elle avait fini, il lui disait merci. Jamais il ne s'avisa de crier durant sa toilette ; si, par hasard, l'eau se trouvait trop chaude ou trop froide, il en avertissait sa bonne qui corrigeait ce défaut-là tout de suite. S'il arrivait à sa bonne de le contrarier ou de lui faire du mal, ce n'était pas exprès et elle en avait beaucoup de regret : comme il le savait bien il ne se fâchait pas contre elle. De même, si, en le peignant, elle lui tirait un peu les cheveux sans le vouloir, au lieu de jeter les hauts cris, ainsi que le font certains petits garçons que je connais, il la priait d'aller plus doucement, et elle y prenait garde.

Toutes ces choses-là n'amusaient pas Edouard, car elles ne sont pas amusantes, mais il aimait bien mieux le petit ennui de se laisser peigner et laver, que le grand malheur de rester sale ; et il comprenait parfaitement que sa bonne ne se donnait pas cette peine-là pour le contrarier, mais qu'elle faisait tout cela parce que sa maman le voulait ; il comprenait aussi que sa maman avait raison de le vouloir ; et en se montrant si sage, en se tenant si tranquille, il faisait durer sa toilette beaucoup moins longtemps qu'elle n'aurait duré s'il avait querellé sa bonne, ou qu'il se fût mis à sauter, à courir par la chambre, et à faire cent sottises.

C'était tout le contraire avec Albert, et la pauvre bonne aurait mieux aimé habiller Edouard dix fois que d'habiller Albert une seule tant il était insupportable : il ne cessait de grogner que pour crier ; il se sauvait dans tous les coins, il essayait même, ce qui était très bête, de résister à sa bonne, beaucoup plus forte que lui, et qui finissait toujours par être la maîtresse, après une lutte qui mettait monsieur Albert tout en nage... Il trouvait l'eau trop froide, et si on y mettait seulement une goutte d'eau chaude, il prétendait qu'on le brûlait ; ou bien, il la trouvait trop chaude, et quand on versait de l'eau froide dans la cuvette, il criait que cela le glaçait. Il n'était pas plus aimable ni plus commode pour se laisser peigner et habiller ; dès qu'on lui touchait la tête il poussait des hurlements comme si on l'eût écorché ; il fallait que sa bonne le poursuivît avec son pantalon, sa petite blouse, avec chacun de ses vêtements, et très souvent il s'amusa à déboutonner l'une de ses guêtres, tandis qu'elle boutonnait l'autre.

Il arrivait bien aussi que sa bonne lui fit du mal pour tout de bon, et c'était sa faute, parce qu'il remuait toujours et tort et à travers, et que ses mouvements faisaient accrocher le peigne dans ses cheveux, ou lui faisaient entrer dans l'œil, l'éponge ou le coin de la serviette ; ce sont des accidents qui n'arrivent guère aux petits enfants sages, mais souvent aux méchants qui ne font que remuer et quereller tout le temps de leur toilette.

La maman d'Edouard et d'Albert était bien mécontente de cette conduite de son petit garçon ; elle l'avait, plusieurs fois, grondé et mis en pénitence. Monsieur Albert ne se corrigeait pas. Son frère Edouard qui était si raisonnable et si gentil, lui donnait de bons conseils, mais Albert ne l'écoutait pas ; c'était vraiment un petit garçon bien désagréable.

Enfin, un jour que la bonne venait d'habiller Edouard pour la promenade, et qu'elle tâchait de débarbouiller Albert, il se révolta encore plus fort qu'à l'ordinaire ; il ne se contenta pas de crier à tue-tête, il arracha l'éponge des mains de sa bonne et la jeta à l'autre bout de la chambre ; et puis, il dit, d'un air triomphant, en tapant du pied : — Si tu ne me laisses pas tranquille, je vais renverser la cuvette !

Voyant cela, et ne sachant plus que faire, la bonne resta un instant saisie, et puis elle prit bien vite son parti, et s'en alla prévenir la maman de ce qui se passait.

La maman, qui était dans sa chambre, arriva dans celle de ses enfants : elle s'approcha de monsieur Albert, et lui dit très sérieusement : — Mon petit garçon, vous ne voulez donc pas être lavé ?

Albert était un peu honteux d'avoir poussé si loin la méchanceté, mais il avait une si grande horreur de se laisser débarbouiller, qu'il répondit en baissant la tête : — Non, maman. — Ni peigné ? — Non, maman. — Ni habillé ? — Non, maman. — Pourquoi cela ? — Parce que cela m'ennuie.

— Eh bien ! mon fils, on ne vous lavera pas, on ne vous peignera pas, on vous habillera seulement le matin, en vous sortant de votre lit,

pour que vous n'ayez pas froid dans votre robe de nuit ; vous croyez que cela vous rendra très-content ?

— Oh ! oui, maman.

— Je pense, au contraire, que cela vous ennuiera beaucoup plus que d'être tenu proprement ; mais c'est votre affaire. Vous entendez, Victoire, continua la maman en s'adressant à la bonne, vous n'aurez plus à faire la toilette de monsieur Albert ; c'est fini de tous ces lavages qui vous donnaient tant de peine, et qui lui déplaisaient si fort.

— Ah ! madame, répondit Victoire, j'en suis bien aise, car c'était terrible.

— Dépêchez-vous, reprit la maman, de sortir les enfants ; voilà Edouard tout prêt, et quant à Albert, il ne lui faut que son manteau et sa casquette, puisqu'on ne doit plus l'habiller.

Albert sortit donc, dans sa robe du matin avec laquelle il s'était traîné par terre, et son tablier qu'il avait beaucoup sali dans ses jeux et qui passait sous son petit manteau. Edouard était si triste de voir son frère fagoté comme cela, qu'il voulait demander pardon pour lui à sa maman ; mais la maman lui dit qu'Albert n'était pas du tout en pénitence, et que c'était pour lui faire plaisir qu'elle avait arrangé les choses de cette manière-là.

A la promenade, tout le monde fut très étonné de voir Albert mal peigné, barbouillé, avec une blouse qui n'était pas propre, et un tablier très-sale. Les mamans en joignaient les mains ; les bonnes disaient : « Est-il possible ? » et tous les enfants demandaient pourquoi Albert n'était pas habillé comme son frère.

Toutes ces questions et tous ces étonnements fâchaient un peu Albert, mais il était si content de ne pas avoir été débarbouillé et de penser qu'il ne le serait plus jamais, que ce plaisir-là le consolait de tout.

Une fois revenu à la maison, il joua comme à l'ordinaire avec son frère jusqu'au dîner. A six heures moins un quart, Victoire vint chercher Edouard pour lui laver les mains et lui liser les cheveux ; elle le faisait tous les jours aux deux enfants, mais cette fois, elle ne s'occupa pas d'Albert qui trouva bien joli de jouer, tandis que son pauvre frère était obligé de se laisser emmener.

Au moment où l'on se mettait à table, et quand déjà les deux enfants étaient installés dans leurs fauteuils, le papa s'aperçut qu'Albert avait les mains toutes noires, la figure fort sale, et qu'il n'était pas habillé de même que son frère ; et il demanda à Victoire d'un air fâché, pourquoi elle n'avait pas plus soin de son petit garçon.

Victoire allait répondre, mais la maman s'en chargea, et dit au papa :

— Mon ami, il s'est passé ici des choses que vous ne savez pas, et qui ont changé toutes les habitudes d'Albert.

— Et quoi donc, ma chère amie ?

— Albert ne veut plus être lavé, peigné, habillé ; il dit que cela l'ennuie trop, et je lui ai promis qu'on le laisserait tout à fait tranquille là-dessus.

— C'est très bien ; mais je ne suis pas obligé, moi, de dîner à côté d'un petit garçon sale qui me dégoûte. Victoire, prenez le couvert de monsieur Albert, et mettez-le dans l'antichambre ; c'est là que vous le ferez manger.

Victoire obéit, et Albert commença à pleurer ; mais son papa lui dit comme sa maman l'avait fait le matin, qu'il n'était pas en pénitence :

— Seulement, ajouta-t-il, c'est bien assez pour un petit garçon, de faire sa volonté sans la faire faire aux autres. Toi, cela t'ennuie d'être lavé, et tu ne veux pas qu'on te lave ; moi cela me dégoûte de dîner avec un petit garçon sale, et je ne veux pas te garder. Va, mon petit ami.

Albert dina donc tout seul avec sa bonne et fort tristement, quoiqu'il eût le même dîner que son frère, et qu'il ne fut privé de rien, pas même de dessert.

Après le dîner, et pendant que la bonne dinait à son tour, son papa le laissa venir au salon, mais il ne voulut ni le prendre sur ses genoux, ni jouer avec lui comme il avait ordinairement la bonté de le faire ; sa maman non plus ; il n'y eut qu'Edouard de caresser et d'amuser. Du reste, Edouard n'était pas gai, parce qu'il était accoutumé à voir son frère qu'il aimait beaucoup, traité toujours de même que lui, et tout en sachant qu'Albert n'était pas en pénitence, sa position lui paraissait fort triste.

Quand huit heures sonnèrent à la pendule, et que Victoire vint chercher les deux enfants pour les mener coucher, la maman fit faire la prière à Edouard sur ses genoux, ainsi que cela se passait tous les jours, après quoi, elle l'embrassa ; son papa l'embrassa aussi. C'était ensuite le tour d'Albert ; mais sa maman le fit mettre à genoux sur une chaise, et quand il vint pour l'embrasser, elle lui dit très doucement, qu'il était trop sale ; son papa répéta la même chose ; tous les deux lui dirent bonsoir, et l'assurèrent qu'il n'était pas en pénitence ; Albert partit avec de grosses larmes dans les yeux, car c'était la première fois qu'il se couchait sans embrasser son papa et sa maman.

Le lendemain au moment de la toilette, on le laissa bien tranquille, on lui mit seulement ses habits du matin sans le laver, ni le peigner. Il

avait l'habitude, ainsi qu'Edouard, de venir câliner un peu sur le lit de leur petite maman : mais quand Albert entra, sa maman lui dit qu'elle ne pouvait pas le prendre, parce qu'il salirait ses draps, qu'elle ne pouvait prendre qu'Edouard, et Albert s'en retourna en baissant la tête.

Il déjeuna tout seul, comme il avait diné la veille. C'était justement le jour où sa maman restait chez elle pour recevoir des visites, et ce jour-là les petits garçons ne sortaient pas, parce qu'il venait des dames qui étaient bien aises de les voir, et quelquefois des enfants avec leur maman pour jouer avec eux. Ordinairement, on les trouvait gentils, on les caressait, on leur disait des petits mots aimables : mais ce jour-là, chaque fois qu'Albert approchait d'une dame, la dame se reculait d'un air dégoûté, et disait :

—Pouah ! qu'il est sale ! ah ! mon petit garçon, laissez-moi ! laissez-moi !

Les mamans défendaient à leurs petits garçons et à leurs petites filles de jouer avec lui, de peur de se salir. On caressait Edouard, on jouait avec Edouard ; les dames lui disaient :

Venez, mon petit amour, venez que je vous embrasse ; vous êtes si mignon.

Edouard qui aurait voulu qu'on dit aussi cela à son frère, l'amenait toujours, mais toujours on s'écriait :

—Pas celui-là ! pas celui-là, il est trop sale.

C'est, qu'en effet, Albert était affreux à voir ; pas débarbouillé, pas peigné depuis deux jours, avec ses cheveux qui lui retombaient sur les yeux et ses mains noires de saleté. Il était bien dégoûtant ; mais il était aussi bien maltraité et bien malheureux : si malheureux qu'il finit par s'aller cacher dans un coin, et qu'on ne le revit plus jusqu'à l'heure du dîner, alors sa bonne alla l'appeler, et il dina tout seul dans l'antichambre comme un petit garçon trop sale pour être mis à table.

La soirée se passa encore très tristement pour Albert, assis loin de ses parents pour ne pas les dégoûter, et avec qui personne ne jouait. Il pleurait tout bas, et ses larmes le débarbouillaient un peu, mais ce n'était pas assez. Il fit sa prière sur sa chaise, et il eut bien de la peine à en venir à bout, sans éclater en sanglots ; et puis il alla se coucher comme la veille, sans embrasser son papa et sa maman. C'était trop de chagrin pour son petit cœur, il n'y pouvait plus tenir. Aussi le lendemain matin, de très bonne heure sa maman qui était encore couchée, fut bien éton-

née d'entendre la voix d'Albert qui l'appelait. Elle ouvrit les yeux, et vit son petit garçon, en chemise, au pied de son lit, et tout en larmes.

—Oh ! maman, dit-il en joignant ses petites mains, je vous en prie, maman, permettez-moi d'être débarbouillé, et peigné, et habillé, et tout comme Edouard. Je suis trop malheureux de rester sale, permettez-le-moi, ma petite maman ! je ne laisserai faire !... je serai sage comme mon frère !

—Mon cher enfant, dit sa maman, j'ai toujours cru qu'on était très malheureux, de n'être ni lavé, ni peigné ; c'est pourquoi je paie une bonne pour te faire tout cela ainsi qu'à ton frère, tandis que vous êtes trop petits pour le faire tout seul ; et si je ne pouvais la payer, je le ferais moi-même plutôt que de vous laisser sales : mais tu as dit que tu ne voulais plus de ces soins-là, et je t'ai laissé libre. A présent, va trouver ta bonne, et demande-lui si elle veut bien recommencer à te nettoyer : cela n'est pas sûr, car tu l'as beaucoup fait enrager ; mais enfin, essaie, j'te le permets.

Albert courut à sa bonne, et la pria tant que Victoire consentit à lui faire sa toilette comme autrefois. Elle n'en avait guère envie d'abord, mais Edouard la pria aussi et lui promit qu'Albert serait sage ; et Albert lui dit qu'il ne criait plus, que toutes ces sottises-là étaient finies pour toujours ; et la bonne Victoire les crut tous les deux. Elle lava et peigna Albert qui en avait terriblement besoin, et lui mit des habits propres. Aussitôt que cela fut fait, il remercia sa bonne, puis il courut montrer à sa maman comme il était propre : il monta sur le lit pour la baiser à son aise ! il y avait si longtemps qu'il ne l'avait caressée ! Edouard vint aussi, et monta aussi sur le lit, et ils étaient bien contents tous les trois.

Enfin le papa entra dans la chambre de la maman qui lui raconta tout ce qui s'était passé, et il embrassa ses deux petits garçons, Albert tout autant qu'Edouard ; après cela, la maman se leva et tout le monde alla déjeuner. Albert se mit librement à table, et fut très heureux ce jour-là et les autres jours d'être traité partout, à la maison et à la promenade, tout comme son frère, aimé comme lui, caressé comme lui, embrassé comme lui ; et il n'oublia jamais que l'ennui de se laisser laver, peigner et habiller, n'est rien du tout à côté du malheur de rester sale, de dégoûter les autres, et d'être repoussé par tout le monde.

rait accepté par les incrédules, qui n'y verraient plus qu'une merveille : ils auraient bientôt fait de conclure contre la divinité de l'Eglise, établie par les miracles, et contre l'existence de l'auteur des miracles ainsi naturalisés. Prenez une autre théorie, ou plutôt prenez la vérité attestée par toute l'Ecriture sainte, Ancien et Nouveau Testament : Dieu dérogeant à la loi pour montrer qu'il n'en est pas esclave et pour forcer l'attention des hommes. Hors de là il n'y a qu'un abîme où la Révélation s'engloutirait tout entière. Substituez, au contraire, à la prétendue loi une volonté divine, libre, indépendante, dérogeant, vous êtes dans le vrai et dans la logique, et le philosophisme ergote en vain.

—Abbé Théodore, grand merci ! En général, plus qu'une merveille : ils auraient bientôt fait de conclure contre la divinité de l'Eglise, établie par les miracles, et contre l'existence de l'auteur des miracles ainsi naturalisés. Prenez une autre théorie, ou plutôt prenez la vérité attestée par toute l'Ecriture sainte, Ancien et Nouveau Testament : Dieu dérogeant à la loi pour montrer qu'il n'en est pas esclave et pour forcer l'attention des hommes. Hors de là il n'y a qu'un abîme où la Révélation s'engloutirait tout entière. Substituez, au contraire, à la prétendue loi une volonté divine, libre, indépendante, dérogeant, vous êtes dans le vrai et dans la logique, et le philosophisme ergote en vain.

LE PARFUM DE ROME NEUVIÈME EDITION 2 vol. in-12 de 450-500 pp. Prix franco: \$1.75

L'HONNÊTE FEMME 1 vol. in-12 de 440 pp. Prix franco: 75 cts

Ce roman fut écrit vers 1840, sur des souvenirs plus éloignés. Sa vraie date est 1837. C'est l'œuvre de Veillot nouvellement converti. L'auteur met à nu toutes les bassesses électorales, et arrache sans pitié le masque de vertu dont se parent tant de femmes honnêtes selon le monde, mais dont le cœur renferme bien des iniquités. En un mot, cet ouvrage est une fine et habile critique de tout ce qui se passe dans un certain monde ; et l'esprit chrétien qui l'anime d'un bout à l'autre peut en rendre la lecture très utile pour les personnes qui ont déjà l'expérience des hommes. A vrai dire l'Honnête femme a été écrit pour les femmes, et non pour les hommes qui, d'ailleurs, ne le comprendraient pas dans toutes ses parties. Il ne fait aimer aucun vice, n'aïr aucune vertu. Rousseau, dans la préface de son Héloïse, s'écrie : "Toute femme qui lira ce livre est une femme perdue." C'était une réclame en même temps qu'une grande vérité. L'Honnête femme ne mérite pas ce témoignage favorable à la vente. Qui l'achèterait pour se perdre, serait volé. Il doit y avoir là du bon puisqu'à 50 ans près ce livre conserve encore son intérêt et sa fraîcheur.

TROIS OUVRAGES DE LOUIS VEILLOT

ÇA ET LÀ

2 vols. in-12 de 470-501 pp. Prix franco, brochés : \$2.00 reliés : \$2.60

Voici un des plus charmants ouvrages de l'immortel Veillot. Voyons un peu ce que disait ce profond penseur.

DES MIRACLES.

I

"Moi, dit Ephrem, je crois tous les miracles reconnus par l'Eglise et tous ceux qui me sont attestés par des personnes dignes de foi. Je les crois comme s'ils s'étaient accomplis en ma présence. Je douterais d'une chose possible : le possible est l'affaire des hommes ; je ne doute pas de l'impossible, qui est l'affaire de Dieu. Rien ne me paraît plus naturel que le surnaturel. Il faut qu'on ait travaillé cent ans à nous rendre incrédules, et que cet enseignement de l'incrédulité ait pénétré partout et gâté tout, pour que nous fissions de sottes difficultés lorsqu'il s'agit d'admettre les faits que ne reçoivent pas nos professeurs de physique et de chimie. Si nous regardions un peu, nous verrions que la physique et la chimie ne nous rendent compte de rien, et que tout simplement elles constatent des lois, des forces, des agrégations et des mélanges qui restent à expliquer. Le surnaturel nous porte comme la terre et nous enveloppe comme l'air ; il est sensible et visible : la main le touche, l'œil le voit, et ce que l'on appelle surnaturel, et qui l'est, ne me semble pas être autre chose pourtant que la manifestation naturelle de Dieu, qui intervient en maître au milieu de ses créatures. Il est naturel que Dieu soit maître de tout et fasse tout ce qu'il veut de tout ce qui lui appartient. Placez un ignorant ou un demi-savant au milieu d'un cabinet de physique que il ne comprend rien aux instruments qui l'entourent ; il n'en connaît ni l'usage ni la force, il n'en tire aucun parti. Le vrai savant arrive, manie ces instruments et nous étonne de mille prodiges. Il transmue les métaux, il fait jaillir l'éclair et gronder la foudre ; là il suspend la vie, et là il anime un cadavre ; là, il jette de l'eau dans le feu, et l'eau se transforme en glace ; là il jette dans l'eau une pâte froide qui soudain s'allume et brûle. Or, sans insulter nos académiciens, l'on peut, je crois, dire qu'au milieu de ce grand cabinet de physique appelé le globe terrestre, comparés à Dieu, ils ne sont pas même des demi-savants : ce sont de purs ignorants, et, si je considère leur orgueil, ce sont de véritables brutes. Ils nient stupidement l'auteur de ces merveilles devant lesquelles le simple ignorant qui n'en connaît pas la millième partie, s'incline, adorant la main de Dieu.

"Je regrette de n'avoir place dans aucune académie. Je convoquerais tous les liers-à-bras de la cornue, de l'alambic et du télescope, et je leur proposerais, sauf l'agrément de la théologie, un accommodement définitif.

"Nous allons, leur dirais-je, nous mettre d'accord. Je reconnais qu'il n'y a pas de surnaturel, qu'il ne se fait pas de miracles, qu'il ne s'en est jamais fait, qu'il ne s'en fera jamais. Seulement, comme vous ne pouvez pas plus que moi nier

sans mensonge et sans ineptie la fréquence et la permanence d'un certain ordre de faits totalement inexplicables et parfaitement en dehors de toutes les découvertes et de toutes les théories scientifiques, nous dirons que ces faits s'accomplissent en vertu de certaines lois de la nature, dont le Créateur de la nature s'est réservé la connaissance et le maniement. Ainsi, une guérison instantanée, un mort ressuscité après trois jours, un rameau desséché qui reverdit et r fleurit, tout cela se fait naturellement : cela n'est pas plus étonnant on soi que la vie et la mort, que la germination, que l'attraction, que la gravitation, que le flux et le reflux de la mer, que le mouvement des astres. Pour le faire, Dieu ne crée rien, ne dérange rien, n'innove rien ; il use seulement de lois préexistantes qu'il a jugé bon de ne point nous révéler, parce qu'alors nous en voudrions tous faire autant, et que nous possédons bien assez de moyens de nous nuire et de nous exterminer sans employer encore ceux-là.

"Un moment, dit l'abbé Théodore, je vous entends très bien ; mais ce que vous proposez, sauf l'agrément de la théologie, ne saurait passer sans que la théologie fasse une observation. Gardons-nous d'ouvrir la porte à une erreur très caressée, en ce temps-ci, de beaucoup de chrétiens, et que l'abbé de Solesmes, qui la combat avec beaucoup de raison, appelle le naturalisme. Ne nous exposons pas au feu de l'abbé de Solesmes : on en sort très mal accommodé.

"Premièrement, ranger dans le surnaturel les lois secrètes de l'ordre naturel, ces lois primordiales, ces causes cachées qui échappent à la science, ce serait une erreur capitale. Ces mystères, tout cachés qu'ils sont, n'ont rien de surnaturel : c'est la nature pure et simple, bien qu'elle ne se prodige pas. Un homme viendrait à découvrir ces lois qu'il n'en démontrerait pas moins à une distance infinie du surnaturel. Le surnaturel appartient à un ordre totalement distinct.

"Deuxièmement, dire que les miracles s'accomplissent en vertu de certaines lois de la nature dont le Créateur s'est réservé la connaissance et le maniement, c'est une chose que je n'aime point. Sans doute la toute-puissance de Dieu sur la nature est une loi de la nature. Cependant, comment voulez-vous, par exemple, que l'âme d'un mort, séparée du corps depuis trois jours, se vienne rejoindre à ce corps en vertu d'une loi de la nature ? La loi établie de Dieu est que toute âme au sortir du corps sera jugée et envoyée dans son éternité.

"Prétendez-vous sérieusement que Dieu ne crée rien, ne dérange rien ? Au contraire, il dérange tout, afin que l'on fasse attention à son passage. Quand il arrêta une fois le soleil pour Josué et fit un jour long comme deux, il dérangea l'ordre établi, et, comme dit l'Ecriture, Dieu obéit à la parole de l'homme. Le miracle défini naturellement, quelque précaution qu'on y mette, se-

PRÆLECTIONES PHILOSOPHICÆ AD MENTEM S. S. THOMÆ AQUINATIS

Doctoris angelici. Auctore VALLET In Sancti-Sulpitii seminario professore. TERTIA EDITIO. ACCURATIUS EMENDATA.

2 volumes in-12 de 488-483 pages. 3e édition. Prix franco : \$1.75.

Cet ouvrage, dont la première édition a été épuisée en quelques mois, a reçu récemment le plus haut et le plus précieux encouragement que l'auteur ait pu désirer. Sa Sainteté Léon XIII, qui suit avec tant de sollicitude nos études philosophiques, a daigné le conseiller et le recommander dans des termes formels à plusieurs prélats français et étrangers, et particulièrement à Son Eminence le cardinal évêque de Poitiers, à Monseigneur l'archevêque d'Alger, à Nos Seigneurs les évêques d'Autun, d'Annecy, de Nantes et de Montréal.

Dans une audience donnée à Monseigneur Perraud, évêque d'Autun, le 24 octobre 1879, Sa Sainteté manifesta sa satisfaction d'apprendre que, par une mesure toute récente, la philosophie de M. Vallet venait d'être mise entre les mains des élèves du séminaire d'Autun ; elle ajouta qu'elle avait fait examiner ce livre et qu'elle l'appreciait beaucoup.

De retour dans son diocèse, Monseigneur l'évêque d'Autun adressa à son clergé une lettre pastorale (31 décembre 1879) dans laquelle nous relevons le passage suivant :

"Avant même de partir pour Rome, j'avais mis entre les mains de nos étudiants du grand séminaire un résumé de la philosophie de S. Thomas auquel, peu de jours après, j'entendais Sa Sainteté rendre un témoignage non moins précieux pour l'auteur que pour la docte et pieuse compagnie dont il est membre. (Prælectiones ad mentem S. Thomæ.—L'auteur est M. Vallet, de la compagnie de Saint-Sulpice, professeur à Issy. Grâce à ce manuel, où les questions les plus difficiles sont mises à leur portée, nos jeunes gens s'initieront progressivement à la méthode un peu sévère de la philosophie scolastique ; ils deviendront capables de lire plus tard avec fruit les ouvrages où les grands problèmes de la métaphysique sont exposés avec plus d'ampleur. Non seulement ils se familiariseront avec la terminologie de S. Thomas d'Aquin, avec les procédés syllogistiques appliqués par lui à tous les problèmes de la philosophie, de la théologie et de la morale ; mais ils prendront goût à cette sagesse tout à la fois si haute et si sûre, où le génie marche de pair avec le bon sens, et dont le commerce assidu ne profite pas moins à la piété qu'à la science, à l'amour du bien qu'à la connaissance du vrai."

Plus tard, Monseigneur Isoard, évêque d'Annecy, ayant été reçu auprès du Souverain Pontife, lui annonça qu'il venait d'introduire dans son séminaire les Prælectiones philosophicæ de M. l'abbé Vallet. Léon XIII lui dit alors : qu'il avait lui-même lu cet ouvrage, qu'il contenait des vues grandes et larges, que c'était non seulement un bon livre, mais un beau livre, et qu'il en conseillait l'adoption aux évêques qui prenaient son avis sur le choix d'un auteur de philosophie.

Après une si haute approbation, il serait inutile de rappeler les éloges que les principales feuilles et revues catholiques ont décernés à la philosophie de M. l'abbé Vallet. Citons néanmoins, parmi les articles les plus étendus, ceux de l'Univers, du Monde et de la Revue des sciences ecclésiastiques. Cette dernière revue, par la plume si compétente de M. Didiot, lui a consacré deux études remarquables.

# NOUVEAUTÉS

I.

## L'AGONIE D'UNE RACE

PAR

CHARLES SIMOND

1 vol. in-12 de 318 pp..... (Vapèé). Prix franco : 75 cts

*L'agonie d'une race* est, de l'aveu de tous les critiques autorisés, une composition magistrale. L'auteur véritable (I. J. Kraszewski) est, de nos jours, le plus grand et le plus populaire des romanciers de la Pologne, si chère à toutes les nations catholiques, à cause de ses malheurs et de son héroïsme.

II.

## L'EVADÉ

PAR RAOUL DE NAVERY

1 vol. in-12 de 217 pp..... (Re nine). Prix franco : 75 cts

*Le Propagateur des bons livres* parlera de ce nouvel ouvrage dans un prochain numéro.

III.

## LES RECETTES DE FAMILLE

Par M. Le PRIEUR

1 vol. in-12 de 304 pp..... (Èbine). Prix franco : 75 cts.

Désirez-vous un vrai *bouillon de bœuf*, un véritable bouillon de bœuf, un bouillon de bœuf comme il n'y en a guère et peut-être comme il n'y en a pas; ou bien une *gelée fortifiante*, ou encore un *sinapisme* pour vous torturer scientifiquement? C'est ici, paraît-il, qu'il faudra venir en chercher les belles recettes. Avez-vous des souris et des rats? Alors, malheur à vous! l'auteur n'en parle pas! mais si la gent brûlante des puces et des punaises vous tombe sur les nerfs et ailleurs; ouvrez vite ce volume, c'est bien là qu'est le *crac!* Et la recette pour *conserver les œufs*... Et les *ratafias*... Et les *sirops* de toutes couleurs et de toutes saveurs... Et les belles *liqueurs*... Et le reste, et le reste.

Bref, les pages 10 et 48 poussent la naïve complaisance jusqu'à nous offrir un *Elixir de longue vie*, et des *Pilules de longue... haleine!* C'est bien consolant, mais ce n'est pas encore le cas de dire: *Incredibile, ergo divinum.*

Ajoutons que les soins de la toilette tiennent une grandissime place dans notre existence. Un père de l'Eglise n'a-t-il pas dit que *la propreté est une demi-virtu?* (Cleanliness is next to godliness). De là, le chapitre consacré aux préparations de la parfumerie: Eaux de toilette, vinaigres, dentifrices, lotions et pommades pour l'entretien de la chevelure, pâtes, cosmétiques, etc.

La friandise a aussi sa petite place.

Enfin, sous la rubrique de *recettes curieuses et amusantes*, il y a toutes sortes de recettes... curieuses et amusantes.

## ALBUM UNIVERSEL

DE

# TIMBRES-POSTE

## ET TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

Classé par ordre géographique et historique, avec 8 cartes géographiques spéciales

PAR

ARTHUR MAURY

(1 vol. oblong de 254 pp. 8½ x 12 pouces)

Cartonnage toile, jaspé, couleurs variées, titre doré sur plat... Prix franco : \$2 50

On a reproché, non sans raison, à tous les albums publiés jusqu'à ce jour, de vieillir rapidement et de ne permettre d'intercaler dans leurs cadres aucun timbre nouveau. Les collectionneurs, en effet, se voyaient forcés de les coller sur les marges, ou de transporter périodiquement toute leur collection dans un nouveau volume; travail fastidieux et toujours préjudiciable aux timbres.

Il s'agissait donc de composer un album qui fût, à la fois, *fixe* pour tous les timbres francs, et *libre* pour ceux qui pourraient survenir. *L'Album universel* a résolu ce problème à l'aide de la classification *chronologique*, qui a reçu l'assentiment général.

Après avoir placé chaque pays dans l'ordre strictement géographique, indépendamment de ses rapports politiques si variables, l'Album groupe ensemble les timbres-poste, les enveloppes et les cartes postales, ainsi que les timbres-télégraphe, tels qu'ils ont été émis à chaque époque: on sorte qu'une feuille de l'Album, complètement remplie, reste immuable, sauf le cas, bien rare, de découverte d'anciens timbres inédits.

Les dates d'émission, base de la classification de l'album universel, ont été indiquées avec le plus grand soin. Chaque timbre est décrit dans la case même qu'il doit occuper; ainsi sont évitées les recherches sur une autre page.

Les cartes-poste ont été indiquées à leur ordre d'émission.

Huit cartes, dressées et gravées avec le plus grand soin et spécialement pour L'ALBUM UNIVERSEL, permettront au collectionneur studieux de se rendre compte de la situation géographique des pays qui, pour plus de facilité, est inscrite au bas de chaque page.

Un tableau des monnaies étrangères et des conseils sur la manière de préparer les timbres qui doivent entrer dans la collection complètent cet ouvrage, pour lequel ni soins, ni recherches, ni dépense n'ont été ménagés.

# UN ECHO DES JOIES DU CIEL

OU

## L'AME AU PIED DES AUTELS

Par l'auteur de "Allons au Ciel."

1 vol. in-18, de XV-428 pages édit. de luxe, (Birane &amp; Dièvé).....Prix franco : .63

Les approbations que l'auteur, déjà connu par plusieurs ouvrages chers aux âmes pieuses, a reçues au sujet de ce nouveau livre, disent assez quel bien il est appelé à produire dans les âmes. Voici un extrait du compte-rendu qu'en a fait le Théologal chargé de l'examiner. "C'est à toutes les âmes souffrantes", dit-il, "que s'adresse le "livre que nous signalons. Lorsque plusieurs se tournent vers le monde et cherchent "auprès des hommes des consolations que la créature ne saurait donner, l'auteur les "rappelle. Où donc allez-vous, leur dit-il, comme saint Augustin, lorsque le vrai "Consolateur est tout près!—Et les conduisant au pied du tabernacle, il leur décou- "vre cette manne cachée, qui prend tous les goûts, selon les besoins de chacun; il les "met en présence de celui qui appelle à lui tous ceux qui souffrent, et qui est à la "fois le père, l'époux de nos âmes, notre ami, notre frère, notre médecin, notre "lumière. Dans des entretiens, qui occupent une grande partie du livre, l'auteur fait "passer dans le cœur de ses lecteurs les sentiments qui pénètrent le sien. Avec lui "on sent, pour ainsi dire, la présence réelle; on voit Notre-Seigneur, on lui parle, on "l'entend vous répondre, et l'on en vient à communiquer avec lui avec cette confi- "ance, cet abandon, cette simplicité d'enfant que l'on admire chez quelques saints."

"Nous ne parlons pas du mérite littéraire de l'ouvrage. Ceux qui ont lu *Allons au "ciel, les Joies et douleurs de l'âme exilée*, etc., savent avec quelle élégance écrit l'au- "teur: ils connaissent aussi la sûreté de ses principes et son exactitude au point de "vue de la doctrine."

Citons encore Mgr l'évêque de Coutances: "Que les grandours et les beautés de "l'Eucharistie, décrites par vous avec tant de conviction et d'ardeur, soient compri- "ses; que vos entretiens soient médités, que vos aspirations si suaves et si pénétran- "tes nourrissent les cœurs, alors la présence réelle sera sentie, l'hôte de nos taberna- "cles sera connu, aimé, glorifié, la douleur sera consolée, la sécheresse rafraîchie, la "tiédeur réchauffée, le courage ranimé; alors *les Joies du Ciel*, en un mot, trouveront "ici-bas leur écho tout puissant et divin."

Voici enfin ce que dit Mgr de Versailles au sujet de ce beau livre: "Ce nouvel "ouvrage est digne de ses aînés. On y trouve la même vivacité de foi, la même con- "naissance et le même emploi judicieux de la sainte Ecriture, la même élévation de "sentiments, le même charme de style. Vous y décrivez fidèlement les joies ineffa- "bles que procure l'usage fréquent de la sainte Eucharistie, et profitant de l'ardour "que cet avant-goût du ciel doit inspirer à une âme fidèle, vous l'entraînez à dire "avec le pieux auteur de *l'Imitation*: Mon Dieu et mon tout... Vous aviez écrit *Allons "au Ciel*, alors vous indiquez la route, maintenant vous y faites entrer."

# ALLONS AU CIEL

## MANUEL DE L'AME PIEUSE

Ouvrage approuvé par S. E. le cardinal Pie, par Mgr l'archevêque de  
Perga, et par NN.SS. les évêques de Saint-Brieuc et Tréguier  
de Coutances et Avranches, de Verdun, de Nantes, de  
Metz, de Moulins, d'Hébro, d'Autun,  
d'Anthédon, du Puy.

In-12 de 620 pages. ....Prix franco : \$1.13

Ce beau et excellent livre a, en peu d'années, conquis son rang parmi les meilleurs ouvrages de piété. Il en devait être ainsi d'une œuvre qui répond si parfaitement à tous les états de l'âme et qui, dans un ensemble de saints exercices, facilite au chrétien le chemin du ciel. En effet, en suivant l'auteur dans son pèlerinage mystique, les âmes que la tristesse et les épreuves accablent retrouveront des forces et des consolations; celles que la sécheresse désole, sentiront renaître la confiance; toutes enfin, quel que soit leur état, leur situation, finiront par répéter ce cri de l'espérance et de l'amour: *Allons au Ciel.*

Solidité dans la doctrine, élévation dans les pensées, éloquence dans l'expression des sentiments les plus tendres et les plus affectueux, connaissance des besoins du cœur humain, style élégant et entraînant, en un mot, tout ce qui peut convaincre et charmer, se trouve réuni dans cet excellent livre. De nombreuses citations, toujours faites à propos, surprennent et ravissent le lecteur; on voit que la langue des saints et la parole de Dieu sont familières à l'auteur et qu'il a puisé là, ainsi que dans la piété de son cœur, les précieux trésors que renferme son ouvrage.

(Univers.)

# ENSEIGNEMENTS DE LA DIVINE SAGESSE

## DANS L'EVANGILE ET LES SAINTES ECRITURES

Par l'auteur de "ALLONS AU CIEL."

Beau et fort volume in-12, édition de luxe, caractères elzéviriens, papier de Chine, Prix : \$1.00

En parcourant ce remarquable travail, une parole de saint Jérôme nous est revenue à l'esprit: "Y a-t-il, je vous le demande," écrivait aux matrones romaines le vaillant apôtre de la foi, "y a-t-il plaisir et délices comparables au bonheur de connaître la "sagesse de Dieu, de pénétrer les pensées du Tout-Puissant et de comprendre ce "langage divin que les sages du siècle raillent, mais qui est plein d'une lumière "céleste?" Ce bonheur, l'auteur des *Enseignements* a dû le goûter, tandis qu'il faisait dans ce vaste champ de nos livres saints cette ample moisson de maximes et de sentences, dont il a si bien su découvrir la fécondité, la richesse et la beauté, qu'il a méditées, expliquées et commentées avec un rare bonheur et un talent vraiment remarquables. Mais ces divines joies sont aussi réservées à ceux qui liront ces pages admirables, dans lesquelles une science profonde et une onction très suave, jointes à un langage aussi limpide et précis que noble et entraînant, parlent éloquemment à l'esprit pour l'élever et l'éclairer, et au cœur pour l'attendrir, l'émouvoir et lui inspirer les saintes ardeurs du dévouement." (Mgr de St-Brieuc.)

# MARIE, NOTRE GLOIRE ET NOTRE ESPERANCE

OU

PARAPHRASE DES LITANIES DE LA T. S. VIERGE

Par l'auteur de "ALLONS AU CIEL."

Ouvrage approuvé par NN.SS. les évêques de Saint-Brieuc et Tréguier, de Coutances et Avranches, de Versailles, et de Laval.—In-12 de 400 pages; édit. de luxe. Prix franco: 88 cts.

Ce livre sera un véritable bienfait pour les âmes; il les illuminera des clartés sereines de la foi et de l'amour divin, relèvera leur courage et les rapprochera de Dieu en leur apprenant à aller à lui par Marie.— On l'emploiera avantageusement comme méditation ou lecture pendant le mois de mai; mais il est appelé, en outre, à devenir, pour tous les jours de l'année, le manuel préféré, le livre aimé de tous les vrais serviteurs de la Vierge.

## NOTICE SUR LA VIE

DE

# M. DUFRICHE DES GENETTES

Curé de Notre-Dame des Victoires, Fondateur et Directeur

DE

L'ARCHICONGRÉGATION DU TRÈS SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE

PAR

M. l'abbé E. A. De VALETTE.

1 vol. in-12 de 229 pages, plus un portrait.....Prix franco: 25

Cette biographie du vénérable curé de Notre-Dame des Victoires, n'est sans doute encore elle-même, comme l'indique son titre, qu'une notice; mais en attendant une vie plus détaillée et plus complète, on la lira avec intérêt. "Honoré depuis plus de trente-trois ans, dit le pieux auteur dans son avant-propos, de la confiance et de l'amitié de M. des Genettes, témoin assidu de sa vie privée, assistant à ses œuvres extérieures, nous avons pu, autant que personne, apprécier ses hautes vertus sacerdotales. "Dans les épanchements de son affection paternelle, il se plaisait à revenir sur les années de sa jeunesse, et recueillant avec avidité ses récits, nous les conservons avec un soin respectueux. "Nos rapports avec plusieurs membres de sa famille et avec quelques-uns de ses contemporains, nous ont permis de combler des lacunes, de rectifier des dates, et insensiblement nous nous sommes trouvés en mesure de raconter en détail sa vie tout entière. — Ce sont ces notes que nous offrons aujourd'hui à nos chers associés; en les parcourant, ils reconnaîtront aisément que nous n'avons pas eu la prétention d'écrire un livre, mais uniquement de leur présenter un portrait fidèle de celui qu'ils sont habitués à chérir et à vénérer."

Comme on le voit, c'est ici un portrait fidèle du vénérable pasteur que Dieu a daigné choisir pour instrument d'un de ses plus grands desseins de miséricorde sur les âmes. Laissons cependant à d'autres le soin de raconter l'histoire de cette admirable archiconfrérie à laquelle le nom du vertueux prêtre restera désormais attaché. M. l'abbé de Valette a retracé surtout avec complaisance le tableau de ses jeunes années et des prémices de son ministère sacerdotal dans le diocèse de Séez, son pays natal. Ce tableau comprend en effet plus de la moitié du livre. Les pieux associés de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires pourront regretter sans doute de ne pas trouver

ici de plus amples détails sur cette admirable fondation, mais ils en seront dédommagés par tout ce qu'ils liront sur les souvenirs d'enfance, de jeunesse, de famille, et sur les premiers travaux du digne serviteur de Dieu, qui porta, pendant cinquante-cinq années, le caractère sacerdotal avec un sentiment si profond de sa grandeur et de ses redoutables obligations. Bonté, fermeté, prudence, charité, zèle ardent pour le salut des âmes, dévouement à toute épreuve, telles sont les principales vertus dont il donna l'exemple dans toutes les circonstances critiques où il se trouva placé. Paris le vit successivement curé des Missions-Étrangères et de Notre-Dame des Victoires, continuer durant quarante ans l'exercice de ces mêmes vertus, prendre une part active à toutes les grandes œuvres de charité de la capitale, et enfin fonder et diriger pendant de longues années cette archiconfrérie du très saint et immaculé Cœur de Marie, qui a fait d'une église radis si tristement délaissée, l'un des plus illustres sanctuaires de la chrétienté... "Sa foi vive, dit son historien en terminant, l'intégrité de ses mœurs poussée jusqu'à l'austérité, son désintéressement absolu, son dédain pour toute mondanité, son zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, sa tendre et active dévotion pour la sainte Vierge, sa fermeté d'esprit, sa science ecclésiastique, sa charité immense, son inépuisable, ont fait de lui l'un des prêtres les plus dignes de continuer sur la terre le sacerdoce de Jésus-Christ. Tel est le jugement que nous commandons trente-deux années passées dans son intimité (p. 227)." — Cette notice est un livre pieux, très édifiant, rempli de précieux détails sur le saint prêtre que nous regrettons; nous la recommandons comme très propre à porter au bien.

# CECILIA

## OU LA FILLE DU MARCHAND DE BOIS

PAR

Mme HENRIETTE LANGLET

2 vol. in-12 de 252-237 pages..... Prix franco \$1.00

# HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Par M. l'abbé VALLET.

1 vol. in-12 de 657 pages..... Prix franco: \$1.00

DU MÊME AUTEUR:

# LA TÊTE ET LE CŒUR

ÉTUDE PHYSIOLOGIQUE, PSYCHOLOGIQUE ET MORALE.

1 vol. in-12 de VIII-322 pages..... Prix franco: 63 cts.

# AVIS POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

(Extrait de "SUJETS DE CIRCONSTANCES")

PAR

L'abbé TRUCHOT

2 vol. in 12 de 462, 448 pages.....Prix franco \$1.50

Je vous dois des avis, mes très chers frères, au sujet de la prochaine rentrée des classes. Je viens vous les donner; pour votre bien et celui de vos enfants, et pour le bien et l'avantage de toute la paroisse. Recevez-les dans les mêmes intentions, et gravez-les dans votre cœur pour en tirer profit.

1. Envoyez vos enfants en classe le plus exactement possible et dès le premier jour de la rentrée. Leurs progrès dépendront de cette exactitude. S'ils arrivent quelques jours après les autres, ils n'auront pas les premières explications de leurs maîtres et seront dérouterés. Ne les laissez partir ni trop tôt, ni trop tard; trop tôt, ils perdraient leur temps en chemins; trop tard, ils n'auraient pas toute la leçon donnée aux premiers arrivés.

2. Recommandez souvent à vos enfants de profiter des leçons qu'on leur donne. Surtout, mes frères, apprenez-leur à aimer le bienfait de l'instruction, à en comprendre l'importance. On pourrait, il est vrai, se passer de savoir lire et écrire; cependant, il y a de très grands avantages à le savoir. Avantages pour les affaires temporelles qu'on saura mieux soigner et tenir plus en règle; avantages pour écrire soi-même une lettre à ses parents, si un jour on est éloigné de leur présence... Avantages spirituels: n'est-ce pas un bonheur de pouvoir le dimanche lire la messe et les rôques, et quelques autres prières? Lorsque l'on se prépare à la confession, ou que l'on communie, n'est-ce pas un bonheur de pouvoir se servir d'un bon livre et s'en approprier tous les bons sentiments?

3. Faites aussi à vos enfants la recommandation d'être reconnaissants envers leurs maîtres pour les bons soins qu'ils en reçoivent du matin jusqu'au soir, du commencement de l'année scolaire jusqu'à la fin. Non, pas d'ingratitude dans le cœur de vos enfants! Rien n'est hideux, noir

et mauvais comme l'ingratitude en général; mais en particulier comme l'ingratitude pour le bienfait de l'instruction, qui est le pain de notre intelligence. Une mère disait à son enfant à ce sujet: Mon enfant, si tu n'étais pas reconnaissant envers les maîtres qui t'instruisent, je te renoncerais pour mon enfant. J'aimerais mieux aussi le voir ne manquer de respect à moi-même que d'appréhender que tu en aies manqué envers les maîtres. Voilà une bonne mère. Qu'apprenons-nous à vos enfants, soit à l'école, soit dans nos catéchismes? Leurs devoirs envers Dieu, envers leurs parents et leurs maîtres spirituels et temporels. Ne détruisez pas nos leçons: vous agiriez contre vous-mêmes, vous démoliriez votre autorité paternelle et vous en seriez les victimes.

4. Si des parents se plaignaient des écoles, et s'ils disaient: nos enfants n'avancent pas, n'apprennent rien; qu'arriverait-il? Vous pouvez être sûrs que, dans ce cas, les enfants les croient et se découragent. Mais jamais, mes chers frères, de pareilles plaintes n'auront lieu dans cette paroisse. Elles ne pourraient provenir que de l'ignorance, et vous êtes instruits, et vous savez que l'on n'apprend pas à lire et à écrire, etc., tout d'un coup, comme par miracle; il faut du temps; le blé n'est pas en état d'être moissonné dans la saison où on le sème. Et puis, il y a des très sages, de beaucoup de facilité, pour lesquels on se donne quelquefois beaucoup de peine sans le grands résultats.

Je me résume. Envoyez vos enfants en classe tous les jours, très exactement. Recommandez-leur fréquemment d'être attentifs. Ayez soin de leur inspirer de la reconnaissance pour leurs maîtres. J'ajoute encore un mot: Priez Dieu de bénir vos enfants, d'ouvrir leur intelligence, de leur faire acquiescer une instruction qui serve à procurer sa gloire et leur salut.

# VADE - MECUM D'INDULGENCES

M. l'abbé S. A. MOREAU

1 vol. in-18 de 102 pages, cartonnage toile gaufrée. Prix franco: la douzaine \$2.40 " " l'unité 25 cts.

Notre pauvre nature humaine est si faible et nos dettes sont si grandes qu'il est nécessaire autant que consolant de recourir aux trésors inépuisables des indulgences de la sainte Eglise.

Il existe des traités et des recueils complets sur cette matière; mais nous connaissons peu d'ouvrages qui puissent nous être aussi utiles que celui-ci. Court, clair, méthodique et pratique; il a toutes ces qualités. Lisons-le, pratiquons-le surtout, et nous paierons vite nos dettes envers la justice divine.

VIENT DE PARAITRE

# Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes

DEPUIS LA FONDATION DE LA COLONIE JUSQU'A NOS JOURS

Par l'abbé CYPRIEN TANGUAY

DEUXIEME VOLUME

Un volume grand in-8 de xxiv-622 pages.....Prix franco: \$4.00

La presse entière du Canada a donné de tels éloges à cet ouvrage que le Propagateur des bons livres sait à peine balbutier ici quelques mots de félicitations à l'adresse de l'auteur et des éditeurs. Il vient à la dernière heure, et pour ne pas répéter ce qui a été si bien et si justement dit, il n'a que peu de chose à ajouter. C'est, pour donner une tournure musicale à notre humble phrase, comme la tonique sur laquelle a reposé le sublime accord chanté par la presse du Canada sur l'apparition du Dictionnaire à jamais célèbre de M. l'abbé Tanguay. Mais ce peu de chose n'a pas encore été dit et il résume, à notre avis, tout ce qu'on a écrit sur ce sujet: c'est que le Dictionnaire généalogique des Familles Canadiennes appartient à cette classe d'ouvrages qui peuvent se passer de commentaires et des banales éloges de la presse. Par son importance et son utilité incontestable, il s'impose de soi. C'est le code de famille de tout Canadien, et nous aurions une bien petite opinion de la bibliothèque canadienne qui n'en posséderait pas au moins un exemplaire. Oui, il y a de ces ouvrages si transcendants que leur apparition seule fait époque et loi. Le Dictionnaire généalogique est de ce nombre. Gloire donc à son savant auteur et HONNEUR à ses courageux éditeurs!

La souscription au Dictionnaire généalogique est de \$4.00 par volume broché; il reste encore 3 volumes à paraître pour compléter l'ouvrage. Hâtez-vous, lecteurs, de nous adresser votre souscription.

# L'ANNÉE D'OR

PAROISSIEN-GUIDE

DANS LA VOIE DES VRAIES VERTUS

Par l'abbé DESBOS

Auteur du *Livre d'or des âmes pieuses*.

Précieuses prières pour chaque jour de l'année, instructions, méditations pour les dimanches et fêtes, évangiles expliqués et mis en pratique.

Ouvrage recommandé par plusieurs évêques.

Un joli vol. in-32 jésus, de 742 pages, imprimé par Créte sur papier glacé du Marais. Prix franco..... \$1.00.

On lit dans l'*Univers* du 4 mars 1885 :

" Il y a quelques années, nous signalions et recommandions à nos lecteurs le *Livre d'or des âmes pieuses*, de M. l'abbé Desbos. Dans ce livre, le pieux et intelligent auteur s'était proposé de réunir tout ce qui était nécessaire pour l'édification des fidèles; c'était, suivant la promesse, pleinement justifiée, de son titre, cinq livres en un seul. Un succès mérité a été obtenu par le *Livre d'or*. Cela a naturellement encouragé l'auteur, et il offre aujourd'hui aux fidèles l'*Année d'or, paroissien-guide dans la voie des vraies vertus*.

" Dans son plan primitif, M. l'abbé Desbos se proposait seulement de réunir les précieux enseignements des *Évangiles*. On connaît peu à notre époque l'*Évangile*, qui est cependant " le livre chrétien par excellence, le fondement de notre foi et de notre " espérance, la lumière véritable qui éclaire la nuit profonde où nous sommes plongés." Même des chrétiens ignorent, ou tout au moins ne connaissent que très superficiellement le texte évangélique; surtout ils en ignorent le sens profond.

" Pour être bien compris, le texte évangélique a besoin d'explications et de commentaires." Ces explications, ces commentaires existent, œuvre du génie éclairé par la foi. Ils sont nombreux les grands écrivains qui ont " consacré leur génie à l'étude et à l'explication de l'*Évangile*." Mais leurs chefs-d'œuvre ne sont pas à la portée de tous les lecteurs.

" Il y a là une grave lacune, que M. l'abbé Desbos s'est proposé de combler; il a voulu réunir dans un ouvrage approprié à l'intelligence des lecteurs chrétiens et facile à se procurer " les admirables pages où l'on voit reluire de la manière la plus " frappante le caractère auguste de Jésus-Christ, la grandeur de sa mission, toutes " ses vertus, surtout son ineffable bonté, et enfin la simplicité calme et majestueuse de " sa vie." Ainsi il mettait à la portée de tous " des trésors précieux de lumière pour l'esprit et de consolation pour le cœur," trop souvent perdus.

" L'œuvre n'était pas sans difficulté, il fallait dans ces trésors faire un choix, une composition qui demandait un discernement sûr; mais l'auteur du *Livre d'or* avait fait ses preuves. Son travail, soumis à son évêque, Mgr Bonnet, lui a mérité l'approbation suivante :

" Mon cher ami,

" J'approuve bien volontiers votre nouvel ouvrage qui a pour titre : *Les précieux enseignements des Évangiles*. C'est une œuvre de piété, de patience et de zèle. Vous l'avez accomplie sans autre préoccupation que de servir Dieu et les âmes, en rap-

" pelant à celles-ci leurs devoirs et en leur faisant contempler leur modèle.

" Je vous félicite d'avoir donné à vos loisirs un emploi si utile et si saint.

" Dieu veuille que vos intéressants et solides *Enseignements* remplacent entre les " mains des fidèles ces écrits pauvres et vains, dont le titre séduit la piété, mais dont " la lecture est sans fruit, parce que le fond est sans doctrine."

" Non content d'avoir dans " ses intéressants et solides *Enseignements* " réuni les plus belles pensées, les plus beaux jets de lumière des grands génies chrétiens dans leurs études sur l'*Évangile*, M. l'abbé Desbos a voulu compléter son travail en y ajoutant, outre les offices, des prières et des méditations bien choisies et propres à diriger le fidèle dans tous les actes de sa vie. L'ouvrage est alors devenu l'*Année d'or*, pendant du *Livre d'or*; c'est vraiment un *paroissien destiné à guider le chrétien dans la voie des vraies vertus*. Il mérite encore plus les précieux encouragements que lui ont donnés, avec Mgr l'évêque de Viviers, d'autres prélats, et nous ne doutons pas que l'*Année d'or* ne trouve auprès des âmes pieuses le même accueil que le *Livre d'or*.

" A RASTOUL."

DU MÊME AUTEUR

Se ÉDITION

## Livre d'or des âmes pieuses

OU CINQ LIVRES EN UN SEUL

Imitation de Jésus-Christ, distribuée en plusieurs lectures.—Choix de prières pour tous les temps de l'année.—Paroissien choisi.—Neuvaines et pratiques de dévotion.—Méditations et lectures pour les dimanches et fêtes.—Vies des principaux Saints méditées.

1 beau vol. in-18 de 1100 pages, papier fin, orné de jolies gravures.—Toile tr. rouge. \$1.30.—Chagrin 1er choix \$2.50.

Le *Monde* apprécie en ces termes cette publication :

" La pensée de ce livre est excellente, et l'exécution est de tous points digne de la pensée; il existe déjà un grand nombre d'ouvrages de piété réunissant en un volume les prières et les offices de la journée du chrétien et de l'année religieuse; aucun, à notre connaissance, ne l'a fait d'une façon aussi complète que le *Livre d'or des âmes pieuses*.—A. RAVELET."

## SOUVENIRS D'UNE ÂME

SUR LA VIE DE

### THÉODELINDE DUBOUCHÉ

Fondatrice de la Congrégation des Sœurs de l'Adoration réparatrice

Par UNE RELIGIEUSE URSULINE

2 vol. in-12 de 358-382 pp..... Prix franco : \$1.25

MANUEL DE LA

# PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

COMPARÉE AVEC LES DOCTRINES ANCIENNES ET MODERNES

Par G. SANSÉVÉRINO

TRADUIT

Par M. l'abbé CORRIOL, ancien professeur de philosophie

Sur les dernières éditions latine et italienne données

Par N. SIGNORIELLO, élève de l'auteur

SEULE TRADUCTION FRANÇAISE AUTORISÉE

ET AUGMENTÉE D'UNE TABLE ANALYTIQUE

2 vol. in-8 de 352-498 pages ..... Prix franco \$2.00

### AVERTISSEMENT

Les œuvres philosophiques du chanoine Sansévérino, professeur au lycée archiépiscopal de Naples, ont acquis en peu d'années une si grande réputation que désormais aucun philosophe ne saurait empêcher de leur prêter une sérieuse attention. Naguère l'immortel Pie IX, répondant à la lettre par laquelle les éditeurs lui faisaient hommage des œuvres complètes de l'illustre défunt, disait avec une expression de profonde douleur, qu'il s'affligeait de la mort du savant écrivain, qui avait consacré sa vie entière à la restauration de la vraie philosophie, non seulement comme d'une grande perte faite par la science, mais comme d'une perte toute personnelle.

Sans nous arrêter à faire l'éloge de son grand ouvrage intitulé : *Philosophia Christiana cum antiqua et nova comparata*, qui a reçu des hommes compétents un accueil si empressé; sans parler non plus d'un second ouvrage publié sous le titre de *Elementa Philosophiæ Christianæ*, adopté comme livre classique dans plusieurs établissements de hautes études, nous dirons seulement que le *Compendium*, dont nous donnons une traduction au public, fut entrepris par Sansévérino à la demande des évêques de l'ancien royaume de Naples, pour être placé entre les mains des jeunes gens qui ne consacrent qu'une année à l'étude de la philosophie.

Mais l'auteur, épuisé par ses longs travaux, fut contraint de confier l'achèvement de ce dernier ouvrage au professeur Nunzio Signoriello, qui lui avait succédé dans la chaire de Logique et de Métaphysique au même lycée. Le savant professeur n'épargna rien pour donner à notre *Manuel* un degré de perfection qui le fit juger digne de la renommée de son premier auteur, et qui le rendit parfaitement approprié à son but.

On y verra reproduites les théories exposées par les scolastiques, S. Thomas à leur tête, et confirmées par les témoignages des Pères et de S. Augustin en particulier. On sera étonné de voir que la Philosophie Chrétienne avait examiné tous les problèmes philosophiques soulevés par

les anciens et par les modernes, qu'elle en avait donné les vraies solutions et qu'elle avait répondu d'avance à toutes les difficultés opposées à ces solutions par les philosophes de ces derniers temps. Si les doctrines philosophiques de l'École reprenaient faveur dans l'enseignement public, la restauration des sciences morales et politiques aurait fait un pas immense : car la philosophie étant le fondement de toutes les autres sciences, et devant inévitablement régler l'emploi de nos facultés intellectuelles et les opérations de notre volonté, il est de la plus haute importance que la jeunesse, arrivée au couronnement de ses études, puise les saines doctrines philosophiques au source très pures de la tradition catholique. Sansévérino faisant remonter la cause principale des maux actuels à l'enseignement faux et superficiel de la philosophie, s'est appliqué, dans ses œuvres, non seulement à proclamer les vrais principes métaphysiques, mais à les présenter sous une forme plus capable que toute autre d'en faciliter la compréhension et la défense. Tels sont en effet les avantages de la méthode adoptée par l'auteur.

Une preuve manifeste que ce *nouveau Cours de Philosophie*, rédigé d'après le plan indiqué, répond à un besoin de notre époque et mérite d'être placé entre les mains de la jeunesse studieuse, c'est qu'il a été adopté, comme livre classique, dans un grand nombre de collèges, de gymnases et de séminaires, non seulement en Italie, mais en France et en Allemagne. La première et la seconde édition latines, tirées à un grand nombre d'exemplaires, ont été épuisées dans le court espace de quatre années. On vient de publier la troisième édition, en même temps qu'une traduction italienne.

Persuadé que cette traduction française, entreprise dans l'unique but de prémunir la jeunesse chrétienne contre les erreurs monstrueuses de notre siècle, en lui facilitant l'intelligence des vrais principes philosophiques, pourra contribuer à un résultat si désiré, nous n'hésitons pas à appeler sur elle l'attention du public.

## LE CATECHISTE DES PEUPLES

DE LA CAMPAGNE ET DES VILLES

PAR UN PRÊTRE MISSIONNAIRE

2 vol. in-12 de 736-716 pp ..... Prix franco : \$1.25

Les livres nouveaux qui se recommandent par leur but et leur utilité doivent, sans doute, être favorablement accueillis; mais il ne faut pas pour cela dédaigner et laisser dans l'oubli les anciens, qui ont bien aussi leur mérite; aussi applaudissons-nous volontiers au bon esprit des éditeurs, lorsque nous les voyons réimprimer des ouvrages estimés. Le *Catéchiste des peuples de la campagne et des villes* est probablement connu d'un grand nombre d'ecclésiastiques, puisque huit éditions ont été épuisées. Il était digne du zèle d'un saint prêtre qui avait passé 50 années à évangéliser les peuples de la campagne de leur laisser après lui de bonnes et solides instructions. Il avait souvent remarqué que la plupart de ceux qui savent lire, manquant de livres à leur portée pour les occuper utilement les dimanches et fêtes, au lieu de les passer saintement, les profanant par la fréquentation des cabarets, des danses, ou par des travaux défendus; c'est pour eux principalement qu'il a composé cet ouvrage. On y trouve, sans interruption de demandes et de réponses, toutes les instructions désirables sur le symbole, sur les commandements, sur les sacrements, sur les dévotions envers le très saint Sacrement, envers la sainte Vierge et envers les saints, sur les fêtes, sur les principaux temps de l'année; les évangiles des dimanches et fêtes, suivis de quelques réflexions; la préparation à la mort et la méthode pour visiter les malades par l'auteur des *Instructions familiales*. Beaucoup de traits historiques sont entremêlés aux instructions, en facilitent l'intelligence et les gravent dans la mémoire; cet ouvrage, imprimé précédemment en 4 volumes, a été réduit à 2 par les nouveaux éditeurs, sans doute pour en faciliter l'acquisition.

Les vénérables ecclésiastiques qui exercent le saint ministère dans les campagnes apprécieront sans doute ce livre qui convient également au peuple des villes.

## LE LIVRE DE TOUS LES MENAGES

PAR

GASTON MARTIN

1 vol. in-12 de 250 pp..... Prix franco, cartonné :

# LE LIVRE DES PROFESSES LE QUESTIONNEUR DE LA JEUNESSE

Par l'auteur du

"LIVRE DES NOVICES" ET DES "PAILLETES D'OR"

1 vol. in-18 de 600 pages.....Prix franco relié : \$1.10

LE MEME OUVRAGE SE VEND SEPARÉMENT COMME SUIT :

PREMIÈRE PARTIE. — Nature de l'état religieux. In-18. — 15 cts  
DEUXIÈME PARTIE. — Obligations de l'état religieux. In-18. — 20 cts  
do do In-18. — 50 cts

L'état religieux est l'appel d'une âme à la perfection, la donation réelle et sans réserve de soi-même à Dieu.

Pour répondre à cette vocation, il faut aimer, combattre, obéir, souffrir, prier. Telles sont les obligations des religieuses.

De même que le premier précepte du Décalogue renferme tous les autres, ainsi l'obligation par excellence de la religieuse est d'aimer, c'est-à-dire de se donner tout entière à Dieu, à Dieu seul, et au prochain en vue de Dieu, et par amour pour Dieu, sans égoïsme. Sur le chemin qui mène à ce but élevé de la vie, on rencontre des obstacles sans nombre. De là, l'obligation inévitable de combattre pour tous les chrétiens en général, et pour la religieuse en particulier. La meilleure méthode de combat est d'employer le mouvement tournant, comme dans la tactique militaire : isoler l'ennemi, le forcer au piétinement sur place, le réduire à l'impuissance. Si l'engagement devient inévitable, alors il faut lutter avec courage. Pour le chrétien, lutter, c'est agir comme le P. de Ravignan qui, rendant compte à son supérieur d'une de ses retraites, lui écrivait : "Nous étions deux ; j'ai jeté l'autre par la fenêtre et je suis resté seul."

Les ennemis à combattre sont le démon, les penchants au mal, qui sont les ennemis du dedans et les plus dangereux ; ce sont les illusions. Illusions sur l'esprit religieux qui le montre impraticable, intolérable, dur et pesant : illusions sur l'obéissance, qui doit être pure, simple, entière, généreuse et cordiale, à l'encontre de laquelle se dressent l'orgueil, la présomption, l'arrogance et parfois la révolte ; illusions sur la pauvreté, sur la chasteté, sur les dangers de la vie religieuse, sur la valeur personnelle, sur la perfection.

La religieuse, armée pour le combat, doit aussi

savoir souffrir. La souffrance est inhérente à la nature humaine, et la religieuse n'en est pas exempte. Dieu l'éprouve souvent par les sécheresses et par les angoisses de l'âme, par les humiliations, par les tentations, par les maladies et les infirmités. La souffrance peut avoir pour agents les supérieurs pour lesquels on éprouve quelquefois, sans motif plausible, un sentiment d'antipathie, les personnes qui nous entourent, notre emploi qui peut être opposé à nos goûts, notre tempérament qui est délicat, impressionnable, maladif, notre caractère qui est susceptible, les scrupules, etc.

Mais de quelque côté que vienne la souffrance, elle peut produire des effets merveilleux d'expiation, de formation et de transformation dans les âmes préparées. Car, selon la belle parole de la langue chrétienne, la souffrance est "la visite du bon Dieu" or, quand Dieu fait une visite, il vient toujours les mains pleines de grâces.

Le combat est vaillant et glorieux, la souffrance est douce et résignée avec la pratique de l'obéissance, qui est la mère, le soutien, la condition, le complément de toutes les vertus.

L'amour de Dieu, le dévouement, le sacrifice, l'immolation par le combat et la lutte, par la souffrance, par l'obéissance deviennent faciles avec la prière qui donne des ailes à l'âme pour la faire monter au ciel.

C'est à grands traits que nous avons calqué la forte charpente de ce livre. Selon la parole de Mgr l'archevêque d'Avignon, le *Livre des professes* "est un traité complet de perfection chrétienne ; il sera le véritable code de la religieuse." Parmi ses solides assises, plus d'une pourra servir à toutes les âmes pour les élever vers les régions sereines de la perfection.

BEGGIN.

OU

L'ANNÉE SCIENTIFIQUE ET AMUSANTE

RECUEIL PROGRESSIF EMBRASSANT LES DIFFÉRENTES BRANCHES DE L'INSTRUCTION. DANS CE QU'ELLES ONT DE PLUS PROPRE À EXCITER L'INTÉRÊT ET À RENDRE L'ÉTUDE AGRÉABLE

Par le Docteur Th. OLIVIER

1 vol. in-8 de 216 pages.....50 cts

(Extrait)

Quel est le quadrupède qui a les dents les plus dures ?  
L'hippopotame, dont les quatre canines ont une dureté telle qu'elles font feu par le choc du briquet.

Quand furent inventées les cartes à jouer ?  
On les inventa en 1422, pour distraire le roi de France Charles VI. Atteint de folie. Quel fut le premier jeu de cartes que l'on joua ?  
Celui de la bataille, ou du roi depouillé.

Quels sont les plus hauts monuments qui existent ?  
La grande pyramide d'Égypte, le dôme de Saint-Pierre de Rome, la flèche de la cathédrale de Strasbourg, d'Amers, de Rouen et de Cologne.

Y a-t-il beaucoup de tableaux à l'huile dans l'église de Saint-Pierre, à Rome ?  
Il n'y en a plus un seul  
On y admire cependant la Transfiguration de Raphaël, la Communion de saint Jérôme du Dominiquin, la sainte Pétronille du Guerechin et diverses autres œuvres ?  
Ce sont des reproductions en mosaïque.

A quel artiste sont-elles dues ?  
A Cristofori.  
Quel pape en eut l'idée ?  
Urban VIII

## PARI D'UN ANGLAIS.

Pendant l'Exposition de 1867, à Paris, trois voyageurs étaient avec un Anglais qui faisait d'inutiles efforts pour les comprendre. Pour leur conversation était un peu la tour de Babel, c'est-à-dire une véritable confusion, où il ne pouvait rien distinguer. Cependant, lorsque parfois quelques phrases connues frappaient son oreille, il voulait placer son mot, afin de dissimuler son ignorance ; mais, hélas ! le français dans sa bouche était tellement défiguré que ses compagnons avaient peine à retenir leur hilarité. L'un d'eux, cependant, voyant le pauvre Anglais à la torture eut compassion de lui, et voulut lui parler dans sa propre langue. Notre milord, loin de paraître content et heureux de cette bonne fortune, devint rouge de colère.

"Mossé, dit-il, où être un drôle de personnage ; où moquez vous de moi ?"

— Comment, milord, me moquer de vous, répond le Français. Je ne vous comprends pas.

— Où pas comprendre ? Eh bien ! voilà, je dis moi parler very well le langage de vous, et pourquoi pas vous continuer avec moi dans votre parlement ?

— Parce que, milord, je croyais vous être agréable et me faire mieux comprendre en parlant votre langue.

— Parlez mon langage, pas besoin à moi ; car moi parler votre langue very well et écrire le français sans tromper moi.

Comme on ne semblait pas ajouter foi à ses paroles, notre milord s'anime de plus en plus et ajoute :

"Eh bien ! mossé le Français, vol-z-vô parler avec moi cent francs moi écrire vingt lignes

français sans faire péché d'orthographe.

— Je m'en garderais bien, car vous seriez sûr de perdre.

— Comment ! moi perdre ? Où prendre moi pour un atoutpède ? Je veux parier où avec moi, où je dis où avoir peur.

Le Français, encouragé par un sourire de ses compagnons de voyage, et voulant s'amuser un peu aux dépens du touriste si singulièrement aveugle sur sa science, lui dit :

"Milord, vous voulez donc absolument parier cent francs, n'est-ce pas ?"

— Oui, moi vouloir beaucoup fort parier avec vous.

— Eh bien ! puisque vous voulez absolument parier, tirez votre carnet et écrivez."

L'Anglais tire son carnet, s'arme majestueusement de son crayon, et, avec le visage souriant d'un vainqueur, il attend en silence ce qu'on va lui dicter.

"Écrivez, dit le Français : J'ai vu cinq religieux, sains de corps et d'esprit, ceints de leur ceinture, portant sur leur sein le seing du Saint-Père."

A ce singulier langage, notre pauvre Anglais est tout ébahi ; il croit rêver, le crayon lui tombe des mains, il ne sait plus à quel saint se vouer.

"Vous n'écrivez pas ? dit le malicieux Français.

— Moi avoir perdu, s'écria le milord, mais cela n'être pas étonnant ; car moi pas connaître tous les saints du paradis. Moi payer vous."

Et l'Anglais préparait son billet de cent francs : son compagnon de voyage le refusa avec une courtoisie toute française, se contentant d'avoir donné une leçon de modestie au présomptueux fils d'Albion.

(Joueur passe-temps)

In-12.....50 cts.

## L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

Dogme—Morale—Liturgie—Droit Canon—Écriture Sainte—  
Patrologie—Histoire Sacrée—Prédication.

7 volumes in-4 d'environ 800 pp. chacun..... Prix franco, brochés : \$2.00 chacun  
reliés : \$2.60 chacun

NOTA.—Cette intéressante revue a commencé à paraître le 1er mars 1878. chaque année se vend séparément.

## MARTYROLOGE ROMAIN

PUBLIÉ

PAR L'ORDRE DE GREGOIRE XIII

REVU PAR L'AUTORITÉ

D'URBAIN VIII ET DE CLÉMENT X

AUGMENTÉ ET CORRIGÉ EN 1719

PAR LE PAPE BENOIT XIV

avec les éloges des saints et bienheureux approuvés jusqu'à nos jours par la Sacrée  
Congrégation des Rites

(d'après l'édition imprimée à Rome en 1873)

TRADUCTION NOUVELLE

AVEC DES NOTES

PAR DES PRÊTRES DU CLERGÉ DE PARIS

1 beau vol. in-8 de XVI-484 pp.....Prix franco, broché : \$1.50 ; relié : \$2.00

## OUVRAGE D'OCCASION

Nous avons en ce moment à vendre une collection complète des *Rapports géologiques du Canada*, en français, avec toutes les cartes. L'ouvrage est magnifiquement relié en veau (plein reliure). C'est une collection précieuse à tous les points de vue. Les documents sont officiels et l'exécution parfaite. C'est une chance unique qui s'offre à nos lecteurs ; ils feront bien d'en profiter.

## L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE

PAR

Le Comte H. Du MONCEL

MEMBRE DE L'INSTITUT

1ER VOLUME. *Générateurs de lumière*. 1 vol. in-12 de 304 pp. Troisième édition illustrée de 114 figures dessinées sur bois. .... Prix franco : 55 cts.

2ÈME VOLUME. *Appareils de lumière*. 1 vol. in-12 de 354 pp. Troisième édition illustrée de 121 figures dessinées sur bois..... Prix franco : 55 cts.

## HISTORIÆ ECCLESIASTICÆ

COMPENDIUM

PRÆLECTIONIBUS PUBLICIS

Accommodatum et in tomos tres distributum

CURA

H. G. WOUTERS

3 vol. in-8 de XXXVIII-429-431 pag.....Prix franco : \$3.75 ; reliés : \$ 5.25

## GEOGRAPHIE

## LA TERRE A VOL D'OISEAU

PAR

**Onésime RECLUS**

TROISIÈME ÉDITION

2 vol. in-12 de 681-672 pages, illustrés de 370 grav. sur bois. Prix franco : *brochés* \$2.50  
" " *reliés* \$3.00

## LA TERRE A VOL D'OISEAU

PAR

**Onésime RECLUS**

Ouvrage contenant 10 cartes et 616 vues et types gravés sur bois

Un splendide volume grand in-8 de 960 pages.....Prix franco : *broché* \$5.00

LE MÊME. — Richelement cartonné, avec fers spéciaux, tranche dorée : \$6.25

## JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS

PENDANT LA TERREUR

PAR

**Edmond Biré**

1 vol. in-12 de XII-456 pp. .... Prix franco : 90 cts

## SOIRÉES DE L'OUVRIER

## Lectures à une Société de Secours Mutuels

PAR

**HIPPOLYTE VIOLEAU**

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SEPTIÈME ÉDITION

1 vol. in-18 de 264 pp. .... Prix franco : 25 cts

## BIBLIA SACRA

VULGARÆ EDITIONIS

SIXTI V PONTIFICIS MAXIMI

IUSSU RECOGNITA

CLEMENTIS VIII

AUCTORITATE EDITA

NOVA EDITIO ACCURATISSIME EMENDATA

LIBRIS APOCRYPHIS ET PLURIBUS INDICIBUS LOCUPLETATA ET CONCORDIA  
QUATUOR EVANGELICORUM AUCTA

A DD. Archiepiscopo Parisiensi approbata

Un très fort volume in-12 de xxxj-1243-cclxxj pages. Prix franco, *brochée* : \$1.50  
Prix franco, *reliée* : \$2.00

## LES PLANTES DE LA BIBLE

PAR MELANIE VAN BIERVLIET

DE LA SAINTE-FAMILLE

*Beau volume in-8 de 307 pages, titre rouge et noir, 4 gravures... Prix franco 90*

Voici un nouveau bijou littéraire du plus suave intérêt.

C'est un gracieux mélange : notions de science si goûtées de nos jours, entremêlées de réflexions morales très utiles aux jeunes filles du monde, et prouvant une profonde connaissance du cœur humain. Textes heureusement choisis et parfaitement appropriés. Style toujours facile et coulant qui provoque une émotion du cœur ou fait naître un sourire. Pureté ravissante des pensées et de l'expression ; toujours cette délicatesse parfaite, ce parfum de grâce innocente qui caractérise tous les ouvrages de l'auteur. Les poésies, qui viennent vous réjouir çà et là, sortent spontanément du cœur avec de douces et parfois de hautes pensées.

Nous avons remarqué une application si neuve et si intéressante de l'apologue du Cèdre et du Chardon que nous renonçons à regret au plaisir de la reproduire ici. (p. 14.) Citons encore le langage du Cyprès (p. 18-19), et une étude sur l'Olivier qui se termine par des strophes que nous laissons aux lecteurs le soin d'apprécier. (p. 196).

Il nous reste à remercier l'auteur qui ne s'est laissé rebuter ni par la difficulté de trouver les noms de tant de plantes éparses dans les pages de la Bible, ni par les laborieuses recherches scientifiques que requérait son travail ; mais nous le félicitons surtout d'avoir su donner ce charme si attrayant à un ouvrage qui, sorti de quelque autre plume, n'eût été peut-être qu'une aride nomenclature.

Les jeunes personnes qui ont terminé leur éducation trouveront là des ressources précieuses pour entretenir en elles le goût des lectures édifiantes, instructives et agréables tout à la fois.

## LE VERGER, LE POTAGER ET LE PARTERRE

PAR

**L'abbé L. PROVANCHER**Rédacteur du *Naturaliste canadien*

5ÈME ÉDITION.

1 vol. in-12 de 332 pp. .... Prix franco : \$1.00.

## LE CHEMIN DE LA CROIX

ENSEIGNÉ ET PRATIQUÉ PAR LE BIENHEUREUX

LÉONARD DE PORT-MAURICE

1 vol. in-32 de XXIV-175 pages.....Prix franco, *relié* : 35 ctsLE MÊME, édition mignonne, format in-72. Tirage de luxe, encadré de rouge.....Prix franco, *relié* : 20 cts

## DIVERS TRAITÉS

COMPILÉS POUR ENCOURAGER ET PROMOUVOIR LE CULTE ET LA DÉVOTION DU

**Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de Marie Immaculée dans sa Conception, du Très Précieux Sang dans l'Eucharistie, au Tabernacle, au Saint Sacrement de l'Autel, à la Sainte Communion, et enfin pour inculquer la pratique de la Réparation**

SI NÉCESSAIRE SURTOUT A NOTRE ÉPOQUE.

Un volume in-18 de 384 pages..... Prix franco : 30 cts.

## BEAUX ARTS

## ATELIER DE SCULPTURE RELIGIEUSE ET HISTORIQUE

OUVRAGES DE COMMANDE SEULEMENT

STATUES RELIGIEUSES (originaux et reproductions) en marbre, en bois, pour intérieur.

STATUES RELIGIEUSES (originaux et reproductions) en bois, couvertes en plomb laminé, en ciment, pour intérieur.

BAS-RELIEFS sculptés en bois, pour tombeaux d'autels et retables.

SCULPTURE ARTISTIQUE pour intérieur d'églises et édifices publics

—ET AUSSI—

## FABRICATION D'AUTELS ET CHAIRES

STATUES HISTORIQUES en bronze et en marbre pour places publiques.

BUSTES (Portraits) en marbre, plastique, terre cuite.

DESSINS ET PLANS pour monuments, etc., etc.

POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A

**PHILIPPE HEBERT, Artiste Sculpteur,**

N° 34 RUE LABELLE, MONTREAL